



centre  
d'études et  
de recherches  
sur les  
qualifications

STATISTIQUE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE FINANCEE  
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS  
D'EMPLOYEURS N°2483)  
ANNEES 1977-1978

OCTOBRE 1979

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**

9, rue Sextius-Michel, 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 577.10.04 - 577.20.55  
Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Education, qui en assure la tutelle, le ministre des Universités, le ministre du Travail et de la Participation et les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions. Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de Perfectionnement.

**CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

**HUIT MEMBRES DE DROIT**

- Vimont (Claude), directeur de l'ONISEP, président
- Pinet (Marcel), directeur général de la programmation et de la coordination, Ministère de l'Education.
- Blanchard (Alain), directeur des affaires financières, Ministère de l'Education.
- Malassis (Louis), directeur général de l'enseignement des études et de la recherche au Ministère de l'Agriculture.
- Wissocq (François de), directeur des mines, Ministère de l'Industrie.
- Vught (Gabriel) directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.
- Salomon (Jean-Claude), directeur des affaires générales et financières au Ministère des Universités.
- Rezeau (Michel), chef du service des études et de la statistique au Ministère du Travail et de la Participation.

**NEUF MEMBRES DESIGNES REPRESENTANT**

- Le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle.
- L'Institut national de la statistique et des études économiques.
- L'Institut national d'études démographiques.
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'Economie
- Le Service des études informatiques et statistiques au Ministère de l'Education.
- L'Agence nationale pour l'emploi.
- Le Centre national de la recherche scientifique.

**DEUX MEMBRES ELUS PAR LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE DU CENTRE.**

(Renouvellement annuel)

**CINQ PERSONNALITES COOPTES EN RAISON DE LEUR COMPETENCE.**

- Bienaymé (Alain), professeur à l'Université de Paris IX
- Durand (Claude), directeur du Groupe de sociologie du travail à l'Université de Paris VII
- Eicher (Jean-Claude), directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'Education de l'Université de Dijon.
- Mouret (Jean-Claude), délégué général du Centre d'enseignement supérieur des affaires.
- N . . .

**CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS  
DES SYNDICATS ET PROFESSIONS**

Blondeau (ACCI)  
Bonhomme (représentant la CGT au Conseil d'administration de l'ONISEP)

Burande (CFTC)  
Cayeux (de) (CNPF)  
Terry (UIMM)  
Cheramy (FEN)  
Galpin (CGT-FO)

Guillaume (FNSEA)  
Mlle Richard (APCM)  
Roussel (APCA)  
Darmais (CFDT)  
Tebout (CGC)

**STATISTIQUE DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE CONTINUE FINANCÉE  
PAR LES ENTREPRISES**

**(Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483)**

**(Années 1977 - 1978)**

Ce dossier a été réalisé par Emile-François  
VANPOULLE dans le cadre du Département  
de l'emploi et des prévisions.

Les traitements informatiques ont été assurés  
par Kalthoum CHAUSSEPIED et Cristina  
GARDES.

© La Documentation Française - Paris 1979

ISBN : 2-11-000397-9

## AVANT - PROPOS

*Cette statistique de la formation continue concerne les résultats détaillés de l'année 1977 et les données provisoires relatives à la dernière année civile 1978.*

*Elle permet de retracer, sur la période de sept années qui va de 1972 à 1978, l'évolution de trois indicateurs essentiels pour suivre l'application de la loi du 16 juillet 1971 :*

- le taux réel de participation financière des entreprises à la formation ;*
- la proportion des salariés ayant bénéficié d'un stage ;*
- la répartition des stagiaires selon leur qualification.*

*Elle donne également, pour les deux dernières années, l'image de la formation professionnelle continue financée par les entreprises, pour la France entière, pour chaque région et département, puis enfin pour les différents secteurs de notre économie.*

*Il s'agit donc là d'un document de référence, qui vient confirmer la régularité de la production des informations confiées au CEREQ par le Comité interministériel de la formation professionnelle sur l'évolution statistique de la formation continue dans les entreprises.*

*Gabriel DUCRAY*

*Directeur du Centre d'études  
et de recherches sur les qualifications*

## SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	7
1/ <u>Le traitement statistique des déclarations d'employeurs</u>	10
11/ <u>La méthode employée</u>	10
12/ <u>Le champ de la statistique</u>	11
2/ <u>Données nationales globales (1977 et 1978)</u>	12
21/ <u>Les dépenses de formation</u>	12
22/ <u>Les entreprises ayant eu des stagiaires</u>	14
23/ <u>Les stagiaires et les stages</u>	16
3/ <u>Analyse géographique</u>	19
L'enquête sur la formation professionnelle continue dans les établissements employant au moins 50 salariés en 1977	
31/ <u>Données régionales</u>	19
32/ <u>Données départementales (1977)</u>	20
4/ <u>Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1977)</u>	21
41/ <u>Champ de la statistique 1977 par secteur</u>	21
42/ <u>Les données sectorielles pour 1977</u>	21
43/ <u>Typologie et description des secteurs</u>	23
CONCLUSION	38
ANNEXE (Tableaux)	39
<u>Liste des secteurs d'activité économique</u>	86
<u>Fac-similé de la déclaration 2483</u>	88
<u>Liste des tableaux et graphiques</u>	91

## INTRODUCTION

Depuis la loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue, le CEREQ est chargé par le Comité interministériel de la formation professionnelle du traitement statistique des déclarations que les entreprises sont tenues de déposer chaque année pour retracer l'emploi de leur participation au financement de la formation professionnelle continue.

Les résultats de ce traitement sont régulièrement diffusés auprès des instances administratives concernées : Secrétariat Général de la formation professionnelle, Missions régionales (services de contrôle de la formation professionnelle continue), ainsi qu'auprès de l'INSEE et de ses observatoires régionaux. L'essentiel en est repris chaque année par le Secrétariat Général de la formation professionnelle dans le document annexé à la loi de finances qui, conformément à l'article 11 de la loi, retrace l'emploi de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

Les principales données relatives aux premières années d'application de la loi ont été rassemblées dans des rapports (1) qui peuvent être consultés au CEREQ.

Un dossier (2) plus largement diffusé a fourni les résultats détaillés pour les années 1976, et 1977 données provisoires. Le présent dossier présente de façon comparable ceux des années 1977 (données définitives) et 1978 (données provisoires).

On a d'abord retracé l'évolution de trois indicateurs pour chaque année de 1972 à 1978 : le taux de participation financière, la proportion de salariés ayant bénéficié de stages, la répartition des stagiaires par catégorie professionnelle (tableau page 9).

---

(1) CEREQ - Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Traitement statistique des déclarations d'employeurs n° 2483.

Années 1972-1973-1974 (février 1976)

Années 1974-1975 (janvier 1977)

Années 1975-1976 (décembre 1977)

(2) CEREQ - Statistique de la formation professionnelle continue financée par les entreprises (Traitement des déclarations d'employeurs n° 2483)  
Années 1976-1977 (octobre 1978) - La Documentation française.

L'estimation du champ de la statistique pour 1977 précède les résultats de 1977 et 1978, analysés successivement aux plans national, régional, départemental et sectoriel. Ils sont accompagnés de graphiques visualisant divers indicateurs pour 1977 ; on y a fait figurer aussi les valeurs de 1976, pour autant qu'elles s'écartent de façon significative de celles de 1977.

On trouvera également les premiers résultats d'une étude à champ constant en 1976 et 1977, visant à déterminer dans quelle mesure les petites entreprises qui forment des stagiaires le font plusieurs années de suite.

Enfin, l'enquête bisannuelle menée par le CEREQ en 1978 sur la formation professionnelle continue dans les établissements de 50 salariés ou plus ayant été dépouillée, on fournit ici la répartition géographique des efforts de formation en 1977, compte tenu de la localisation de ces établissements.



Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1978

(1978 : données provisoires)

t<sub>1</sub> Taux de participation financière % (1)

Année	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Classe 1 10 à 19 sal.	0,47	0,51	0,66	0,70	0,71	0,82	0,85
Classe 2 20 à 49 sal.	0,62	0,70	0,86	0,89	0,88	0,97	1,02
Classe 3 50 à 499 sal.	0,92	1,01	1,14	1,17	1,17	1,28	1,27
Classe 4 500 à 1 999 sal.	] 1,91	1,35	1,45	1,49	1,50	1,61	1,67
Classe 5 2 000 sal. et plus		2,42	2,59	2,53	2,50	2,73	2,90
Total	1,35	1,49	1,63	1,63	1,62	1,76	1,83

t<sub>3</sub> Pourcentage de salariés ayant bénéficié de stages

Classe 1 10 à 19 sal.	1,4	2,6	3,5	3,6	3,6	3,4	2,7
Classe 2 20 à 49 sal.	2,3	4,6	5,9	6,1	5,8	5,6	4,9
Classe 3 50 à 499 sal.	6,1	10,5	12,1	13,5	13,4	13,6	12,3
Classe 4 500 à 1 999 sal.	] 17,8	15,7	18,1	19,5	19,8	20,1	20,3
Classe 5 2 000 sal. et plus		24,8	29,5	29,1	28,6	29,6	31,5
Total	10,7	14,6	17,1	17,6	17,4	17,7	17,5

Structure des nombres de stagiaires selon la catégorie professionnelle

Manoeuvres - OS	18	17	17	16	17	16	15
Ouvriers qualifiés	36	41	44	46	45	45	46
Employés qualifiés							
Agents de maîtrise	27	25	24	23	23	24	24
Agents techniques							
Ingénieurs - Cadres	19	17	15	15	15	15	15
Total	100	100	100	100	100	100	100

(1) En 1972 et 1973, le taux légal était de 0,8 % des salaires ; de 1974 à 1977, il était de 1 % ; en 1978, il est de 1,1 %.

1/ Le Traitement statistique des déclarations d'employeurs

11/ La méthode employée

La loi du 16 juillet 1971 fait obligation à toutes les entreprises privées, aux établissements publics et semi-publics à caractère industriel et commercial, et aux services publics à caractère marchand (1), employant au moins 10 salariés, d'établir tous les ans une déclaration (n° 2483) retraçant leur participation à la formation professionnelle continue.

Le fac-similé de la déclaration figure en annexe page 88.

La méthode de traitement diffère très peu de celle décrite dans le précédent dossier.

Les déclarations, remises en avril aux services fiscaux départementaux, sont envoyées par ceux-ci en mai aux vingt deux services régionaux de contrôle de la formation professionnelle continue. Ces derniers les répartissent en cinq classes de taille :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
10 à 19	20 à 49	50 à 499	500 à 1 999	2 000 salariés ou plus ;

ils tirent un échantillon aléatoire, au taux de 1/10 dans la première classe de taille et de 1/5 dans la deuxième ; les déclarations des autres classes de taille font l'objet d'un traitement exhaustif, sauf dans les régions les plus importantes où on tire un échantillon au taux 1/2 dans la classe 3.

Après un contrôle sommaire, les déclarations de l'échantillon sont saisies sur bande magnétique ; un programme informatique détecte les déclarations erronées, qui sont ensuite corrigées par les services régionaux de contrôle après contact avec les entreprises.

Le traitement informatique des déclarations correctes de ce premier échantillon permet de fournir en septembre des résultats provisoires nationaux et régionaux.

En mai de l'année suivante sont fournis les résultats définitifs, qui comportent une analyse par secteur d'activité économique. Dans l'intervalle, on a saisi les caractéristiques de taille, localisation et activité de

---

(1) Pour la définition des services marchands, voir INSEE : Nomenclatures d'activités et de produits 1973.

toutes les entreprises ayant remis une déclaration, parmi lesquelles on a tiré un échantillon complémentaire calculé pour assurer des résultats significatifs dans chaque secteur, aussi bien au plan régional qu'au plan national, tout en minimisant l'importance de l'échantillon total.

On a en outre inclus dans cet échantillon de 1977 un certain nombre d'entreprises de moins de 500 salariés, dont les déclarations de 1976 avaient été saisies, le traitement de cet échantillon constant ayant pour but de suivre le comportement des mêmes entreprises pendant deux années successives, surtout en ce qui concerne leur effort de formation de stagiaires.

## 12/ Le champ de la statistique

Le tableau 1 (1) donne les nombre d'entreprises et de leurs salariés, définitifs pour 1977, provisoires pour 1978. Les nombre d'entreprises constituant l'échantillon figurent au tableau 2.

On peut estimer le champ théorique des déclarations 2483 pour 1977 grâce aux indications fournies par la publication D 62 des collections de l'INSEE : Structure des emplois en 1977.

Le champ de cette dernière enquête couvre les établissements de plus de 10 salariés des secteurs privé et semi-public. L'estimation de son champ théorique, faite à l'aide des statistiques de l'Unedic, couvre les établissements des mêmes secteurs, à l'exception de l'agriculture, employant 10 salariés et plus. Au 31/12/76, elle concernait 11 307 000 salariés.

Elle ne diffère du champ théorique des déclarations 2483 que sur les deux points suivants :

a/ un certain nombre d'établissements semi-publics sont dans le champ des déclarations 2483 et non dans celui de l'enquête structure des emplois ; la situation est inverse pour d'autres établissements. Le solde des effectifs à ajouter au nombre ci-dessus est d'environ 80 000 salariés, ce qui porte le champ théorique des déclarations 2483 à 11 387 000 salariés environ, agriculture exceptée ;

b/ les déclarations 2483 couvrent les salariés des établissements de moins de 10 salariés appartenant à des entreprises d'au moins 10 salariés, ce qui

---

(1) Tous les tableaux cités figurent en annexe, à la fin de ce dossier.

n'est pas le cas de l'enquête structure des emplois. L'estimation ci-dessus du champ théorique des déclarations 2483 est donc sous-évaluée.

L'effectif des salariés des entreprises hors agriculture ayant déposé une déclaration 2483 pour 1977 étant de 10 399 000, le champ théorique est couvert à 91,3 % au plus, ce qui permet de considérer les résultats comme très significatifs. On n'a opéré aucun redressement visant à fournir des résultats relatifs au champ théorique ; seules sont prises en compte les déclarations effectivement parvenues dans les services régionaux de contrôle.

Les résultats définitifs pour 1977 sont disponibles, et pour 1978 les résultats provisoires.

Pour cette dernière année, comme le montre le tableau 1, le champ est moins bien couvert ; en effet, un certain nombre de déclarations n'étaient pas encore parvenues aux services régionaux de contrôle à la date du traitement. Il est probable qu'elles le seront pour le traitement définitif.

## 2/ Données nationales globales (1977 et 1978)

### 21/ Les dépenses de formation

Le tableau 3 donne la répartition des entreprises selon leur taux de participation financière. En 1977, 50 % des entreprises, employant 33 % des salariés, étaient très proches du taux légal de 1 % des salaires. En 1978, ce taux a été fixé à 1,1 % ; le nombre d'entreprises très proches de ce taux global est passé à 48 %, employant 30 % des salariés. Dans le même temps, le nombre d'entreprises n'atteignant pas le taux légal est passé de 29 %, avec 13 % des salariés, à 34 %, avec 20 % des salariés.

En 1977, toutes les entreprises étaient tenues d'affecter 0,2 % de leur masse salariale de 1976, majorée de 6,5 %, au financement d'actions en faveur des jeunes sans emploi (loi du 5/7/77). En 1978, cette obligation a été remplacée par celle de verser au Trésor, le 15/9/78 au plus tard, 0,2 % de la masse salariale de 1977 majorée de 8 % (loi du 22/6/78).

Pour permettre des comparaisons valables, le tableau ci-dessous donne les nombres d'entreprises ayant exposé des dépenses de formation autres que les deux postes obligatoires ci-dessus, et de celles ayant fait un versement au Trésor autre que celui de 0,2 % du 15/9/78.

Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés :

- ayant fait des dépenses de formation :
  - en 1977, autres que le 0,2 % pour la formation des jeunes sans emploi, loi du 5/7/77 ;
  - en 1978, autres que le versement de 0,2 % du 15/9/78, loi du 22/6/78 ;
- ayant fait des versements au Trésor (autres que le précédent).

(1978 : données provisoires)

		1		2		3		4		5		TOTAL	
		10 à 19 salariés		20 à 49 salariés		50 à 499 salariés		500 à 1 999 salariés		2 000 salariés ou plus			
		1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Entreprises ayant fait des dépenses de formation	Entreprises %	82	82	92	94	98	99	100	100	100	100	90	90
	Salariés %	83	83	93	94	99	99	100	100	100	100	97	98
Entreprises ayant versé au Trésor	Entreprises %	39	40	26	24	14	14	4	4	4	4	28	28
	Salariés %	38	39	25	23	11	11	3	4	2	2	11	11

Le nombre d'entreprises ne participant pas financièrement à la formation - sinon par les versements obligatoires de 0,2 % des salaires - a très peu varié de 1977 à 1978 ; il ne s'agit pratiquement que d'entreprises de moins de 50 salariés. Au total, moins de 2,5 % des salariés dépendent de telles entreprises.

Le tableau 4 : données financières, montre que pour les entreprises de moins de 50 salariés, le taux de participation financière n'a crû que faiblement de 1977 à 1978, restant encore assez éloigné du taux légal de 1,1 %. Pour les entreprises de 50 à 499 salariés, il est resté stable, tandis qu'il augmentait pour celles d'au moins 500 salariés. Au total, il a été de 1,83 % en 1978, la masse de dépenses dépassant légèrement 8,6 milliards de francs, y compris les versements de 0,2 % des salaires, qui ont été déclarés pour 860 millions.

Le tableau 5 donne pour chaque classe de taille la structure des dépenses de formation selon leur nature. Comme précédemment, la part des dépenses de fonctionnement interne et de rémunération des stagiaires croît avec la taille des entreprises ; la situation est inverse pour les dépenses de convention et les versements aux fonds d'assurance formation. On notera la poursuite du mouvement de hausse de ces derniers dans les petites entreprises, au détriment des dépenses de conventions et surtout de rémunération des stagiaires. Quant au reste, la structure des dépenses a très peu varié de 1977 à 1978.

On remarquera que les montants des deux postes de 0,2 % des salaires paraissent inférieurs à l'obligation légale.

En 1977, les entreprises, comme elles en avaient la faculté, ont souvent inclus ce poste dans leurs versements aux fonds d'assurance formation ou aux chambres de commerce et d'industrie. En 1978, 15 800 entreprises, employant 607 000 salariés, ont négligé de faire figurer leur versement au Trésor dans la déclaration 2483 ; le déficit apparent de versement ne dépasse pas toutefois 50 millions de francs.

Pour faciliter les comparaisons avec les années précédentes, le tableau 6 donne la structure des dépenses, rapportée au total déduction faite des 0,2 %, sous ses deux formes.

On a indiqué au tableau 7 les nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie ; comme pour le tableau 6, on n'a pris en compte que les entreprises qui ne se sont pas limitées au seul financement du 0,2 % pour les jeunes sans emploi. On remarquera, compte tenu de la différence de champ, l'augmentation du nombre des petites et moyennes entreprises qui cotisent à des fonds d'assurance formation, et la nette diminution du nombre de celles qui font appel à des conventions.

## 22/ Les entreprises ayant eu des stagiaires

Si la très grande majorité des entreprises consentent maintenant des dépenses de formation, il en va tout autrement de celles qui ont des stagiaires.

Pourcentage des nombres d'entreprises, et de leurs salariés,  
ayant eu des stagiaires

(1978 : données provisoires)

	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Total	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Entreprises %	19	15	37	33	72	68	92	92	94	93	37	34
Salariés %	20	16	39	35	78	75	92	92	96	96	76	74

Le nombre des plus petites entreprises ayant des stagiaires reste très faible, et même en nette diminution, ce qui est en relation avec le nombre de celles qui cotisent à des fonds d'assurance formation, puisque ceux-ci déclarent séparément les stagiaires qu'ils forment, qui ne figurent donc pas sur les déclarations 2483 afin d'éviter des doubles emplois.

Le traitement à champ constant mentionné plus haut, constitué des déclarations de 1976 et 1977 d'un sous-échantillon d'entreprises de 10 à 499 salariés, permet de distinguer celles qui ont formé des stagiaires deux années de suite, une seule année, ou pas du tout.

Pourcentages des nombres d'entreprises  
ayant eu des stagiaires

	Classe 1 10 à 19 sal. %	Classe 2 20 à 49 sal. %	Classe 3 50 à 499 sal. %
En 1976 <u>et</u> 1977	14	28	68
En 1976 <u>ou</u> 1977	15	18	11
Aucun stagiaire	71	54	21

Jusqu'à 50 salariés, les entreprises qui ont formé des stagiaires se répartissent en deux groupes d'importance à peu près comparable : celles qui l'ont fait deux années de suite, celles qui l'ont fait une seule année. La proportion d'entreprises n'ayant eu aucun stagiaire en deux ans, tout en décroissant fortement quand la taille augmente, reste non négligeable même dans la classe 3.

### 23/ Les stagiaires et les stages

Le tableau 8 donne la répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille ; il faudrait y ajouter le nombre de stagiaires formés grâce aux fonds d'assurance formation, qui a été de 164 000 en 1977 et de 195 000 en 1978 (1).

En considérant le tableau ci-dessous,

#### Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages

(1978: données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978

dans l'ensemble des entreprises

Hommes	3,4	2,8	6,1	5,4	14,7	13,3	21,6	21,9	31,9	33,8	19,5	19,5
Femmes	3,4	2,4	4,6	3,9	11,8	10,6	17,5	17,5	22,7	24,1	13,8	13,4
TOTAL	3,4	2,7	5,6	4,9	13,6	12,3	20,1	20,3	29,6	31,5	17,7	17,5

dans les seules entreprises ayant eu des stagiaires

TOTAL	17,3	16,7	14,5	14,0	17,5	16,5	21,7	21,9	30,8	32,8	23,2	23,7
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

on voit que le pourcentage de salariés ayant suivi des stages croît très forte-

(1) Source : Formation professionnelle et promotion sociale, annexes aux projets de loi de finances pour 1979 et 1980.



ment avec la taille. S'il reste très faible, et même en diminution, dans les plus petites entreprises, ceci est dû beaucoup plus au moindre nombre d'entreprises ayant eu des stagiaires qu'à la proportion, dans ces dernières, des salariés ayant suivi des stages, proportion qui n'a guère varié et qui, d'ailleurs, reste assez constante pour les entreprises de moins de 2 000 salariés.

Néanmoins, il est possible que cette diminution ait été compensée en partie par l'augmentation du nombre de stagiaires formés grâce aux fonds d'assurance formation.

On remarquera d'autre part que le taux de stagiaires femmes n'est qu'environ 70 % de celui des hommes, ce taux relatif augmentant quelque peu quand la taille des entreprises décroît.

On trouvera dans le tableau 9 les nombre de stagiaires et d'heures de stage pour les quatre catégories professionnelles de la déclaration (1) pour chaque classe de taille.

Le tableau 10 indique la répartition des stagiaires selon ces catégories, en pourcentage. Plus de 60 % des stagiaires sont des ouvriers ou employés ; cette proportion est cependant plus faible dans les petites entreprises, qui forment relativement plus d'ingénieurs et cadres et moins d'agents de maîtrise et techniciens.

L'enquête "structure des emplois" de l'INSEE déjà citée permet de remonter à la structure selon les quatre catégories professionnelles des salariés des entreprises ayant déposé une déclaration 2483 pour 1977. On a dû toutefois exclure le secteur Bâtiment-génie civil, pour des raisons qui sont exposées au chapitre 43 de l'analyse sectorielle.

On en tire (tableau 11) la proportion des salariés de chacune des quatre catégories ayant suivi des stages. Cette proportion passe de 10 % pour les personnels non qualifiés à 35 % pour les ingénieurs et cadres ; mais, comme on le verra plus loin, les situations sont très diversifiées selon les secteurs d'activité économique.

- 
- (1) - Manoeuvres-Ouvriers spécialisés-Employés non qualifiés  
- Ouvriers et employés qualifiés  
- Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens  
- Ingénieurs et cadres

La durée moyenne des stages est donnée par le tableau 12, selon la catégorie professionnelle et la classe de taille. A part une certaine augmentation pour les non qualifiés des entreprises de moins de 50 salariés, ces durées n'ont que peu varié de 1977 à 1978.

Le tableau 13 donne les montants moyens de dépenses de formation par salarié.

Le tableau 14 fournit la répartition des stages individuels, selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise ou en application de conventions, et selon les quatre types prévus par la loi, dont nous rappelons ci-dessous la définition succincte (ancien art. L 940 - 2 du Code du travail, en vigueur en 1978) :

prévention : stages destinés aux travailleurs menacés de licenciement ;

adaptation : stages destinés à faciliter l'accès à un premier ou à un nouvel emploi ;

la dénomination des deux autres catégories de stage parle d'elle-même.

Un certain nombre de stagiaires ont bénéficié de plusieurs stages, puisque le nombre de ceux-ci excède d'environ 17 % le nombre de ceux-là. Environ 57 % des stages sont organisés à l'intérieur des entreprises, et 43 % en application de conventions, sauf les stages d'adaptation qui le sont pour plus de 80 % dans les entreprises.

D'autre part, les trois quarts environ des stages sont des stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

Les nombres de jeunes travailleurs stagiaires ne comprennent pas ceux formés dans le cadre de la cotisation de 0,2 % des salaires déjà mentionnés.

Les graphiques du tableau 15 mettent en évidence les structures des nombres de stages individuels dans chaque classe de taille : comme on pouvait s'y attendre d'après la structure des dépenses, la proportion de stages organisés dans l'entreprise croît fortement avec la taille, pour atteindre près de 75 % dans la classe 5 ; par contre, les proportions des quatre types de stage accusent des variations beaucoup plus faibles.

Enfin, le tableau 16 présente une analyse des nombres de congés de formation ; ils sont définis comme congés "accordés sur demande expresse du salarié". Toutefois, ils sont souvent repris dans le plan de formation de l'entreprise ; leur nombre est donc probablement sous-estimé.

### 3/ Analyse géographique

Les résultats fournis à l'échelon national ont été également établis pour chacune des vingt deux régions de programme et, avec un moindre détail, pour chacun des 95 départements.

Rappelons que chaque entreprise regroupe dans une unique déclaration 2483 les données relatives à l'ensemble de ses établissements, quelle qu'en soit la localisation, et qu'elle la dépose en général à la recette des impôts du département de son siège social. Il s'ensuit que les statistiques régionales et départementales ne fournissent pas la mesure des efforts de formation faits dans les établissements des diverses régions et départements, mais de ceux menés par les entreprises qui y ont déposé leurs déclarations.

Pour corriger cette déformation, le CEREQ a mené en 1978, auprès des entreprises exploitant plusieurs établissements (1) employant au moins 50 salariés, une enquête - maintenant bisannuelle - sur la formation professionnelle continue dans chacun de ceux-ci en 1977. 5 568 établissements, employant 2 050 000 salariés, ont pu être ainsi affectés dans leur région et département.

86 % de ces salariés sont employés par des entreprises de la région d'ILE DE FRANCE ; 79 % le sont par des entreprises de plus de 2 000 salariés. A l'exception de trois très grandes entreprises d'ILE DE FRANCE qui n'ont pas pu répondre à l'enquête, et dont les données n'ont donc pas pu être réparties, le champ de l'enquête peut être considéré comme couvert de façon quasi-exhaustive.

Les résultats régionaux et départementaux de cette enquête sont donnés à la suite de ceux du traitement des déclarations 2483.

### 31/ Données régionales

Le tableau 17 rassemble les principales données régionales : nombres d'entreprises, nombres de salariés et structure par classe de taille, dépenses consenties, nombres de stagiaires, ainsi que les ratios déjà présentés précédemment.

---

(1) Usine, atelier, entrepôt, bureau, chantier, succursale, etc.

Etant donné la très forte influence de la taille des entreprises sur tous les aspects de leur participation à la formation professionnelle continue, on a indiqué dans chaque région la structure (en pourcentage) des nombres de salariés par classe de taille. On retrouve ici la très forte concentration dans la région ILE DE FRANCE des entreprises de grande taille, et donc celle des dépenses et des stagiaires. Comme précédemment, les pourcentages des nombres d'entreprises ayant consenti des dépenses ne prennent en compte, en 1977, que celles qui n'ont pas seulement dépensé les 0,2 % obligatoires des salaires pour les jeunes travailleurs sans emploi ; en 1978, que celles qui ont fait d'autres dépenses que le versement de 0,2 % du 15/9/78 au Trésor.

Le tableau 18 donne les principales masses de dépenses par région : dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise, dépenses en vertu de conventions, rémunérations des stagiaires, versements à des fonds d'assurance formation. Le poste : "autres dépenses" inclut les dépenses ou versements de 0,2 % mentionnés ci-dessus.

Le tableau 19 fournit les taux de participation financière par classe de taille ; le tableau 20 reprend ces taux sous forme de graphiques.

Enfin, le tableau 21 donne les nombres de stagiaires et d'heures de stage dans les quatre catégories professionnelles.

Les tableaux précédents résultent du traitement des seules déclarations 2483. Les tableaux 22 et 23 donnent les mêmes informations que les tableaux 17 et 21, mais compte tenu de la localisation des établissements employant au moins 50 salariés. On trouvera dans le tableau 24 quelques données relatives aux seuls établissements situés dans chaque région et appartenant à des entreprises d'autres régions ; ils sont au nombre de 4 510, employant 1 655 000 salariés.

### 32/ Données départementales

Le tableau 25 fournit les principales données départementales pour 1977. Comme pour les données régionales, il s'agit de celles relatives aux entreprises déposant leur déclaration dans chaque département, et non aux établissements qui y sont situés.

Le tableau 26 prend en compte la localisation départementale des établissements employant au moins 50 salariés.

#### 4/ Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1977)

Depuis l'année 1975, cette analyse est faite selon les 38 secteurs d'activité économique, définis par la brochure de l'INSEE : "Regroupement des Nomenclatures d'activités et de produits 1973, Niveaux 15 et 40". Le regroupement adopté correspond au niveau 40 (code T 40), identique à la nomenclature SECT 38 de la Comptabilité nationale.

La liste des secteurs est donnée en annexe page 86.

#### 41/ Champ de la statistique 1977 par secteur

Comme il a été dit plus haut, le champ théorique des déclarations 2483 pour 1977 peut être estimé à l'aide des indications fournies par la publication D 62 des collections de l'INSEE. Après correction des quelques différences de champ entre les deux statistiques, le tableau 27 donne, en pourcentage des nombres de salariés, le taux de couverture du champ théorique par les déclarations 2483, par secteur. Certains d'entre eux ont été regroupés pour les faire coïncider avec la nomenclature MT 1 de secteurs, qui est celle de la publication D 62.

Il subsiste toutefois une certaine incertitude sur le champ théorique de divers secteurs ; en effet, celui-ci est défini par l'activité principale des établissements, tandis que le champ des secteurs de la statistique des déclarations 2483 l'est par l'activité principale des entreprises, lesquelles peuvent comporter divers établissements d'activités principales différentes, en particulier dans le domaine de certaines industries de transformation. Le regroupement de secteurs figurant également dans le tableau 27 fait disparaître en grande partie ces discordances.

En bref, si le champ théorique est bien ou très bien couvert pour les secteurs de l'énergie, la plupart de ceux de l'industrie, le commerce, les transports, les assurances et les organismes financiers, il l'est moins bien pour le bâtiment et génie civil, et les services. Rappelons aussi que, pour les raisons mentionnées au chapitre 12, ces taux de couverture peuvent être surestimés.

#### 42/ Les données sectorielles pour 1977

Les principales données par secteur figurent au tableau 28. Etant donné la grande influence de la taille des entreprises sur leurs efforts de

formation, on a indiqué en colonne 4 la structure par classe de taille de chaque secteur, c'est-à-dire le pourcentage des salariés appartenant aux entreprises de chaque classe de taille.

Si dans presque tous les secteurs la proportion du nombre des entreprises consentant des dépenses de formation (col. 6) atteint ou dépasse 85 %, il n'en va pas de même du nombre de celles qui ont des stagiaires (col. 8). Cet indicateur  $t_2$  mesure la diffusion dans les entreprises de la participation physique à la formation, tandis que  $t_3$  : pourcentage des salariés ayant suivi des stages (col. 9), mesure la diffusion de la formation parmi les salariés, et, avec le nombre  $h$  d'heures de stage par salarié (col. 11), l'intensité de l'effort physique de formation des entreprises.

Le graphique du tableau 29 situe la position de chaque secteur selon le taux  $t_1$  de participation financière (en abscisse) et le taux  $t_3$  du nombre de stagiaires (en ordonnée). On y a rappelé en rouge la position des secteurs en 1976 ; les variations d'une année sur l'autre, quand elles sont significatives, sont mentionnées par une flèche. Pour ne pas surcharger le graphique, la position en 1976 des secteurs qui ne sont pas dans ce cas n'a pas été numérotée.

De façon analogue, le graphique du tableau 30 situe la position de chaque secteur selon la durée moyenne  $d$  des stages (nombre moyen d'heures de stage par stagiaire) en abscisse, et le taux  $t_3$  du nombre de stagiaires en ordonnée. Les hyperboles  $d \times t_3 = Cte$  (en tireté) sont les courbes de nombres égaux d'heures  $h$  de stage par salarié ; ce sont donc des courbes d'efforts physiques de formation égaux.

A l'aide du premier graphique, on reprendra plus loin la typologie des secteurs présentée dans le document d'octobre 1978 précité ; le deuxième graphique permettra de l'affiner dans certains cas. Auparavant, on présentera les principaux indicateurs par classe de taille ; on a toutefois négligé les strates trop petites, c'est-à-dire contenant moins de 2 000 salariés.

Le tableau 31 donne les taux de participation financière  $t_1$  par classe de taille, et le tableau 32 reprend les mêmes taux sous forme de graphiques.

Les tableaux 33 et 34 présentent les mêmes graphiques pour les taux  $t_2$  d'entreprises ayant eu des stagiaires, et  $t_3$  de salariés ayant suivi des stages.

Sur les graphiques de t1 et t3, on a rappelé les valeurs de ces indicateurs en 1976 quand celles de 1977 s'en écartent de façon significative.

Le tableau 35, qui résulte du traitement à champ constant, donne les proportions des nombres d'entreprises des trois premières classes de taille, selon qu'elles ont eu des stagiaires en 1976 et 1977, une de ces deux années seulement ou pas du tout. Etant donné l'effectif relativement faible de l'échantillon constant, les proportions dans chaque secteur sont souvent connues avec une fourchette d'incertitude statistique assez importante. C'est pourquoi on n'a indiqué que les valeurs qui ont au moins 95 % de chances de s'écarter de façon significative de la valeur moyenne de leur classe de taille.

Le tableau 36 donne pour chaque secteur la durée moyenne des stages pour chacune des quatre catégories professionnelles entre lesquelles la déclaration 2483 répartit les salariés.

Le tableau 37 fournit d'abord, en abscisse, la répartition en pourcentage des salariés de chaque secteur selon leur catégorie professionnelle, tirée de l'enquête "Structure des emplois 1977" déjà citée. Dans chaque case figure le pourcentage du nombre de salariés de la catégorie correspondante ayant suivi des stages. Il convient toutefois de rappeler ici l'incertitude qui peut affecter ces pourcentages dans certains secteurs, étant données les différences de champ entre enquête "structure des emplois", qui fournit la structure des salariés des établissements, et statistique des déclarations 2483, qui donne la structure des stagiaires des entreprises.

N'y figure pas l'important secteur 24 Bâtiment-génie civil, qui verse une grande partie de sa participation à un fonds d'assurance formation, lequel forme des stagiaires qui ne sont pas repris dans les présentes statistiques, très peu significatives sur ce point pour ce secteur.

#### 43/ Typologie et description des secteurs

Les secteurs ont été répartis en sept groupes (1), le premier critère de classement étant le taux global de participation financière t1, le second, qui lui est subordonné, étant la proportion t3 des salariés ayant suivi des stages. Dans chaque groupe, les secteurs se différencient en outre par la durée moyenne des stages.

---

(1) Ces regroupements peuvent être assez différents de ceux de 1976, ce qui n'a d'autre signification que descriptive.

Dans chaque secteur, on étudiera d'abord les valeurs des trois indicateurs t1 t2 t3 selon la classe de taille, ainsi que, s'il y a lieu, leurs variations par rapport à 1976 et les données tirées du traitement à champ constant. On examinera ensuite, pour chaque secteur pris dans son ensemble, le nombre d'heures de stage par salarié, ainsi que les valeurs des taux de stagiaires t3 selon les quatre catégories professionnelles. Toutes ces données sont comparées aux valeurs moyennes pour l'ensemble des secteurs.

### Groupe A

- 06 Electricité, gaz et eau
- 04 Charbon et cokéfaction
- 31 Transports
- 05 Pétrole et gaz naturel
- 37 Organismes financiers

Tous ces secteurs ont un taux financier t1 supérieur à 3,4 % et qui, sauf pour le second, a nettement augmenté de 1976 à 1977. Les taux de stagiaires t3 sont compris entre 30 et 50 % ; les nombres d'heures de stage par salarié, entre 22 et 29. Les deux premiers, ainsi que le pétrole, sont extrêmement concentrés dans la classe 5, qui comprend 89 à 99 % des salariés, employés dans de très grandes entreprises presque toutes semi-publiques. Dans les classes 3 et 4, les trois indicateurs t1 t2 t3 ont aussi des valeurs très supérieures à la moyenne.

Le secteur Electricité-gaz-eau emploie une très faible proportion de personnel non qualifié, et une très forte proportion de techniciens-agents de maîtrise, et d'ingénieurs-cadres. La proportion de stagiaires est très faible pour le personnel non qualifié, élevée pour les ingénieurs-cadres. Les durées de stages sont élevées, surtout pour le personnel non qualifié.

Dans le secteur Charbon-cokéfaction, la structure des emplois est incertaine, du fait qu'une seule houillère de bassin sur trois a répondu à l'enquête de l'INSEE. Sous cette réserve, on y notera la forte proportion de qualifiés, le taux de stagiaires t3 élevé pour la maîtrise et surtout pour les non-qualifiés. Ceux-ci bénéficient d'une durée moyenne de stages élevée, qui diminue quand la qualification augmente.



Le secteur Pétrole-gaz naturel a une très faible proportion de non qualifiés, de fortes proportions de maîtrise et d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, partout supérieurs à la moyenne nationale, croissent fortement avec la qualification. Les durées de stage sont assez uniformes, un peu plus longues pour les non qualifiés.

Le secteur des Organismes financiers, quoiqu'encore très concentré, l'est moins que les précédents ; les entreprises de 50 à 2 000 salariés en emploient 42 %. Dans toutes les classes de taille, t1 t2 t3 sont largement supérieurs à la moyenne nationale ; les proportions d'entreprises qui n'ont eu aucun stagiaire en 1976 ni en 1977 sont faibles. C'est un secteur où le nombre moyen d'heures de stage par salarié est parmi les plus élevés.

Ce secteur emploie une faible proportion de personnel non qualifié, et de fortes proportions des trois autres catégories. Le taux moyen de stagiaires est très élevé pour toutes les qualifications, et tout spécialement pour les qualifiés et les agents de maîtrise-techniciens. Les durées de stage sont moyennes et uniformes.

Le secteur Transports peut se subdiviser en deux ensembles très dissemblables ; le premier est constitué d'un très petit nombre de très grandes entreprises semi-publiques, employant 53 % des salariés du secteur ; le second comprend un très grand nombre d'entreprises (plus de 5 600) réparties dans les quatre premières classes de taille.

Seul le premier ensemble (classe 5) présente des taux t1 et t3 très supérieurs aux moyennes nationales, et ayant augmenté en 1977. Dans les quatre autres classes, si t1 et t2 sont proches de celles-ci, le taux de stagiaires t3 est inférieur, surtout pour les petites entreprises de 10 à 50 salariés.

Ce secteur emploie une proportion très élevée de personnel qualifié, et assez faible de personnel non qualifié, ainsi que d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, élevés, sont assez uniformes pour les quatre catégories. Les durées de stage sont élevées pour les ingénieurs-cadres, et proches de la moyenne pour les autres catégories.

## Groupe B

- 36 Assurances
- 38 Services non marchands (1)
- 15 Construction électrique et électronique
- 08 Métaux non ferreux
- 11 Chimie de base, fils synthétiques

Les secteurs de ce groupe ont des taux financiers t1 supérieurs à la moyenne nationale (1,87 à 2,42 %) et qui, sauf pour les Services non marchands, ont sensiblement augmenté de 1976 à 1977. Les taux de stagiaires t3 sont compris entre 20 et 27 %, et le nombre d'heures de stage par salariés est voisin de 15 h ; toutefois, le secteur Assurances présente pour ces deux indicateurs des valeurs nettement plus élevées, qui l'apparentent de ce point de vue au groupe A. Les durées moyennes de stage sont très étalées, de 44 à 84 heures.

On trouve d'abord, dans ce groupe, deux secteurs tertiaires.

Le secteur Assurances est assez fortement concentré ; les entreprises de moins de 50 salariés y tiennent une place négligeable. Les indicateurs t1 et t3 sont partout supérieurs à la moyenne et croissent avec la taille ; ils ont largement augmenté de 1976 à 1977.

Ce secteur emploie une proportion assez faible de non qualifiés, élevée pour les deux catégories d'encadrement. Les taux de stagiaires sont supérieurs à la moyenne sauf pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage, peu éloignées de la moyenne, décroissent quand la qualification s'élève. On remarquera le nombre élevé (25) d'heures de stage par salarié.

Le secteur Services non marchands est assez peu concentré : 63 % des salariés appartiennent à des entreprises de moins de 500 salariés. Taux financier t1 et de stagiaires t3, tout en croissant fortement avec la taille, sont partout largement supérieurs à la moyenne nationale (sauf t3 pour la classe 5). On remarquera également la proportion élevée (plus de 65 %) des 3 400 petites entreprises de 10 à 49 salariés qui ont eu des stagiaires au moins une des deux années 1976 et 1977.

---

(1) Une entreprise rend des Services non marchands quand plus de 50 % de ses ressources sont constituées d'impôts, cotisations sociales, transferts en provenance d'autres administrations, cotisations volontaires des ménages. Moins de 50 % de ses ressources proviennent alors de la vente de ses services.

Ce secteur emploie relativement peu de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et beaucoup de cadres (1). Les taux de stagiaires, comparables à la moyenne pour les qualifiés et les cadres, leur sont supérieurs pour les non qualifiés et les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont particulièrement élevées, et décroissent quand la qualification augmente.

Les trois autres secteurs appartiennent aux industries de transformation.

La Construction électrique et électronique est un secteur fortement concentré. Taux financier t1 et surtout taux de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, ces taux restant un peu inférieurs à la moyenne nationale dans toutes les classes de taille, sauf dans la classe 5. De 1976 à 1977, les taux financiers ont nettement augmenté dans les entreprises d'au moins 50 salariés. Dans la classe 2, on remarque une forte proportion d'entreprises ayant eu des stagiaires deux années de suite.

Ce secteur se caractérise par une faible proportion de qualifiés, et une plus forte proportion de non qualifiés. Taux de stagiaires et durée moyenne des stages, un peu supérieurs à la moyenne dans l'ensemble, s'en rapprochent pour le personnel qualifié et non qualifié.

Le secteur Métaux non ferreux est à peine moins concentré que le précédent ; les entreprises de la classe 5 emploient 53 % des salariés. Les taux financiers t1 et de stagiaires t3 ont quelque peu augmenté dans les classes 3 et 5 de 1976 à 1977.

La structure des emplois est proche de la moyenne nationale ; les taux de stagiaires croissent régulièrement avec la qualification, et les durées moyennes des stages sont uniformément faibles, de sorte que le nombre d'heures de stage par salarié ne dépasse pas 12.

Le secteur Chimie de base-fils artificiels et synthétiques est fortement concentré ; les entreprises de la classe 5 emploient 65 % des salariés. Les taux financiers t1 ont un peu augmenté de 1976 à 1977 ; toutefois, il reste dans la classe 5 nettement inférieur à la moyenne. Les taux de stagiaires t3 sont supérieurs à la moyenne jusqu'à 2 000 salariés. Il faut noter la forte proportion d'entreprises de 20 à 500 salariés qui ont eu des stagiaires deux années de suite.

---

(1) 11 % des salariés de ce secteur figurent sous la rubrique "métiers divers" dans l'enquête structure des emplois.

La proportion de non qualifiés dans ce secteur est assez faible, celle des qualifiés et surtout des techniciens-maîtrise, assez forte. Les taux de stagiaires t3 sont proches de la moyenne pour le personnel qualifié et la maîtrise, un peu supérieurs pour les non qualifiés et les ingénieurs-cadres. Les durées de stage, assez faibles pour les non qualifiés et les cadres, se rapprochent de la moyenne pour les autres catégories.

### Groupe C

07 Métaux ferreux-sidérurgie  
16 Construction de véhicules de transport terrestre-automobile  
23 Caoutchouc, matières plastiques  
12 Parachimie -industrie pharmaceutique  
10 Industrie du verre

Ce groupe présente des taux financiers compris entre 1,57 % et la moyenne nationale 1,76 %, dont plusieurs sont en hausse sensible sur 1976 ; les taux de stagiaires t3, de 15 à 24 %, encadrent largement la moyenne. Le nombre d'heures de stage par salarié varie entre 10 et 15, mais l'examen des durées moyennes des stages fait apparaître deux sous-groupes bien distincts :

- Métaux ferreux ; Caoutchouc-plastiques ; Construction automobile : plus de 80 heures
- Parachimie ; Industrie du verre : 50 heures environ.

Le secteur Métaux ferreux-sidérurgie est fortement concentré, les entreprises de moins de 500 salariés n'en employant que 10 %. Par rapport à 1976, les taux financiers n'ont guère varié, mais les taux t3 de stagiaires marquent une certaine diminution.

La structure des emplois est proche de la moyenne, avec toutefois un net déficit en ingénieurs-cadres. Les pourcentages t3 de stagiaires sont partout moyens, mais les durées de stages sont élevées pour les qualifiés et la maîtrise.

Le secteur Véhicules de transport terrestre-automobile est aussi concentré que le précédent, avec une structure par classes de taille très

comparable. Taux financier t1 et de stagiaires t3, dans toutes les classes de taille, sont inférieurs à la moyenne, et croissent moins vite avec la taille.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés - près de 50 % - et une faible proportion de qualifiés et surtout de cadres. Le taux de stagiaires t3, assez faible pour les non qualifiés, augmente avec la qualification et se rapproche des moyennes nationales. Par contre, les durées des stages sont longues, surtout pour les ouvriers et employés.

Le secteur Caoutchouc-matières plastiques est moyennement concentré. Il se rapproche beaucoup du précédent pour les valeurs des trois indicateurs, la classe 5 présentant toutefois un taux financier plus élevé et en hausse sur 1976.

Les structures de salariés lui sont comparables, ainsi que le taux global de stagiaires ; mais ce dernier est plus faible pour les qualifiés et la maîtrise. Les durées de stage sont longues pour les non qualifiés et la maîtrise.

Le secteur Parachimie-industrie pharmaceutique est peu concentré. Taux financier t1 et de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, ce dernier étant partout supérieur à la moyenne nationale. Dans les classes 2 et surtout 3, les proportions d'entreprises ayant eu des stagiaires au cours d'au moins une des deux années 1976/1977 sont élevées.

Caractérisé par une proportion élevée de techniciens et de cadres, ce secteur présente des taux t3 de stagiaires croissant fortement avec la qualification, le taux des cadres étant particulièrement élevé. Par contre, les durées de stage sont presque uniformes et assez faibles.

L'Industrie du verre est très concentrée. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, le taux financier t1 se stabilise autour de 1,5 %, tandis que le taux de stagiaires t3 croît de façon comparable à l'ensemble de la France. Ces deux taux ont d'ailleurs nettement progressé en 1977.

On rencontre dans ce secteur une importante proportion de personnels non qualifiés, et d'assez faibles proportions de personnels d'encadrement. Les taux de stagiaires sont élevés pour les non qualifiés, et relativement bas pour les qualifiés. Les durées de stage sont nettement en dessous de la moyenne pour les non qualifiés.

### Groupe D

17 Construction navale et aéronautique-armement

33 Services marchands aux entreprises

09 Matériaux de construction et minéraux divers

03 Autres industries alimentaires (celles de la viande et du lait exceptées)

26 Commerces de gros non alimentaires

Sauf le premier, ces secteurs sont peu concentrés. Les taux financiers t1 sont compris entre 1,27 et 1,45 %, et ceux t3 de stagiaires, entre 13 et 19 %. La durée moyenne des stages est voisine de 45 heures, et le nombre moyen d'heures de stage par salarié, de 7 heures, à l'exception du premier secteur, que des valeurs plus élevées de ces deux critères rapprochent du groupe C.

Dans ce secteur Construction navale et aéronautique-armement, très concentré, le taux financier t1 a nettement augmenté en 1977 dans la classe 5.

Il emploie très peu de non qualifiés, et de fortes proportions de qualifiés et surtout de techniciens-maîtrise. Le taux de stagiaires, qui croît avec la taille se rapproche de la moyenne pour chacune des catégories professionnelles. Les durées de stage sont longues pour les qualifiés et surtout pour les non qualifiés, ce qui donne 12 heures de stage en moyenne par salarié, valeur nettement supérieure à la moyenne du groupe.

Le secteur des Services marchands aux entreprises est très peu concentré ; c'est le troisième pour le nombre d'entreprises. Taux de participation financier t1 et de stagiaires t3 sont partout supérieurs aux moyennes nationales, sauf dans la classe 5, et croissent fortement avec la taille. Les taux t2 d'entreprises ayant des stagiaires sont supérieurs à la moyenne pour les entreprises de moins de 2 000 salariés, et les petites entreprises qui ont formé des stagiaires au moins une année sur deux sont un peu plus nombreuses que dans la moyenne nationale.

Ce secteur se signale par une assez faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de cadres. Le taux de stagiaires, qui croît beaucoup avec la qualification, n'atteint la moyenne nationale que pour les cadres. Les durées de stage sont largement inférieures aux valeurs moyennes.

Le secteur Matériaux de construction est peu concentré. Taux financier t1 et de stagiaires t3, partout inférieurs à la moyenne, croissent vivement avec la taille.

Il emploie une proportion élevée de non qualifiés, et assez faible de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les ouvriers et employés, sont proches du taux national pour les techniciens-maîtrise et pour les cadres. Les durées de stage sont presque uniformes et assez faibles.

Le secteur des Autres industries agricoles et alimentaires (1), peu concentré, présente des taux financiers croissant assez peu avec la taille, mais en augmentation assez nette en 1977 ; le taux de stagiaires croît nettement avec la taille.

Il emploie beaucoup de non qualifiés ; seuls les cadres bénéficient d'un taux de stagiaires un peu supérieur à la moyenne ; pour les quatre catégories professionnelles, les durées de stage sont courtes.

Dans toutes les classes de taille, sauf la classe 5, le secteur Commerce de gros non alimentaire, peu concentré, présente des taux financiers t1 et de stagiaires t3 plutôt supérieurs à la moyenne. Les pourcentages d'entreprises t2 ayant des stagiaires sont relativement élevés ; assez nombreuses sont les petites entreprises ayant eu des stagiaires au moins une année sur deux.

Il emploie une faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les non qualifiés, croissent avec la qualification, tout en restant inférieurs aux moyennes nationales. Les durées de stage sont assez faibles, un peu moins pour les non qualifiés.

Tous les autres secteurs - à l'exception des Commerces de détail alimentaires - sont peu ou très peu concentrés. Seuls deux d'entre eux, constituant le dernier groupe G, présentent des taux financiers inférieurs à l'obligation légale de 1 %. Ces taux s'échelonnent entre 1 et 1,20 % pour les autres secteurs, qui ont été répartis en deux groupes E et F, présentant chacun des taux de stagiaires, des durées de stage et des nombres d'heures de stage par salarié comparables.

---

(1) Autres que celles de la viande et du lait.

Groupe E

- 01 Agriculture, sylviculture, pêche
- 27 Commerce de détail alimentaire
- 21 Industrie du papier-carton
- 02 Industries de la viande et du lait
- 29 Réparation et commerce de l'automobile
- 28 Commerce de détail non alimentaire

Avec des taux de stagiaires t3 compris entre 15 et 21 %, des durées de stage de 25 à 33 heures, et un nombre d'heures de stage par salarié de 4 à 6, ces secteurs présentent des valeurs globales des indicateurs très comparables.

Le secteur Agriculture, sylviculture, pêche, présente des taux financiers qui croissent peu pour les quatre premières classes de taille ; les proportions de petites entreprises ayant eu des stagiaires au cours d'au moins une année sont élevées. Les taux de stagiaires t3 pour celles de plus de 500 salariés, quoiqu'ayant baissé en 1977, restent très élevés.

La structure de salariés est proche de la structure nationale, les cadres étant un peu sous-représentés. Les taux de stagiaires, faibles pour les qualifiés, sont parmi les plus élevés pour le personnel d'encadrement. Par contre, les durées de stage sont particulièrement basses.

Le taux financier du Commerce de détail alimentaire, secteur assez concentré, ne croît que fort peu avec la taille ; par contre, le taux de stagiaires, très faible dans les entreprises de moins de 50 salariés, est supérieur à la moyenne pour celles de 50 à 500 salariés, mais ne croît plus au-delà. Les nombres de petites entreprises ayant eu des stagiaires deux années de suite sont extrêmement réduits.

Ce secteur présente une forte proportion de qualifiés, et une faible proportion de personnel d'encadrement. La répartition des taux de stagiaires est proche de la moyenne nationale, les cadres étant toutefois un peu plus favorisés. Les durées des stages sont très uniformément courtes.



Dans le secteur Papier-carton, les taux financiers sont partout inférieurs à la moyenne ; les taux de stagiaires, très bas pour les deux plus petites classes de taille, dépassent la moyenne de 50 à 2 000 salariés.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories. Les taux de stagiaires dans les quatre catégories sont très peu différents des moyennes nationales ; mais les durées de stage sont partout très courtes.

Dans le secteur des Industries de la viande et du lait, le taux financier ne croît que faiblement avec la taille ; il dépasse à peine 1 % pour les entreprises de plus de 500 salariés. Si le taux de stagiaires est un peu supérieur à la moyenne dans la classe 3, il est sensiblement inférieur dans les quatre autres classes de taille.

C'est un secteur où la proportion de qualifiés et surtout de non qualifiés est relativement élevée, et celle du personnel d'encadrement faible. Les pourcentages de stagiaires sont plutôt faibles pour les qualifiés, un peu supérieurs à la moyenne pour l'encadrement. Les durées de stage sont partout faibles.

Le secteur Réparation et commerce de l'automobile présente des taux financiers proches de la moyenne pour les entreprises de 10 à 500 salariés, qui emploient d'ailleurs 92 % des salariés du secteur, le moins concentré de tous. Les proportions de ces dernières - ayant eu des stagiaires - soit une des deux années, soit deux ans de suite, sont particulièrement élevées ; les taux de stagiaires sont nettement supérieurs à la moyenne.

Ce secteur emploie de faibles proportions de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et une forte proportion de qualifiés. La proportion de stagiaires est faible pour tous les ouvriers et employés, assez forte pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont uniformément basses, sauf pour les non qualifiés.

Dans le secteur du Commerce de détail non alimentaire, les taux financiers sont en légère hausse en 1977 dans les petites entreprises, et croissent beaucoup moins avec la taille que les taux de stagiaires t3, qui sont même supérieurs à la moyenne dans la classe 3.

Ce secteur emploie peu de non qualifiés, mais une forte proportion de qualifiés. Les taux de stagiaires sont faibles pour les techniciens-maîtrise, proches de la moyenne pour les autres catégories. Par contre, les durées de stage sont partout très courtes.

### Groupe F

- 14 Construction mécanique
- 13 Fonderie et travail des métaux
- 18 Industrie textile et de l'habillement
- 19 Industrie du cuir et de la chaussure
- 22 Imprimerie, presse, édition
- 34 Services marchands aux particuliers
  
- 35 Location et crédit bafl immobilier
- 25 Commerce de gros alimentaire
- 24 Bâtiment-génie civil et agricole

Ce groupe, où les taux de stagiaires sont faibles et inférieurs à 13 %, peut se subdiviser en deux sous-groupes assez différents.

Le premier rassemble les six premiers secteurs, où les durées de stage, plutôt longues, sont comprises entre 50 et 70 heures, d'où il résulte un nombre d'heures de stage moyen par salarié de 5 à 7 h, un peu supérieur à ceux du groupe E.

Ces indicateurs ont des valeurs nettement plus faibles pour les trois derniers secteurs, le nombre moyen d'heures de stage par salarié n'étant plus que de trois environ.

Les deux premiers secteurs :

Construction mécanique  
Fonderie et travail des métaux

présentent des valeurs très comparables pour tous les indicateurs, taux financiers croissant peu avec la taille, faible taux de stagiaires dans toutes

les tailles, avec toutefois une proportion d'entreprises de 50 à 500 salariés ayant eu des stagiaires un peu supérieure dans la Construction mécanique.

Dans ce secteur, la structure des emplois est proche de la moyenne ; dans la Fonderie-travail des métaux, la proportion de non qualifiés est plus élevée, et celle des ingénieurs-cadres, plus faible. Les taux de stagiaires, partout faibles, croissent avec la qualification ; les durées de stage, moyennes, décroissent quand celle-ci augmente.

Les trois secteurs industriels suivants :

Textile et habillement

Cuir et chaussure

Imprimerie, presse, édition

ont en commun :

- des taux financiers croissant faiblement avec la taille, bien qu'un peu plus pour le troisième ;
- de faibles proportions de petites entreprises ayant eu des stagiaires, celles n'en ayant eu aucune des deux années étant assez nombreuses dans le deuxième secteur ;
- des taux de stagiaires très inférieurs à la moyenne dans toutes les classes de taille.

Par contre, quand on passe du premier au troisième secteur, les durées de stage décroissent de 69 à 50 heures, et le nombre d'heures de stage par salarié, de 7 à 5.

Les deux premiers secteurs emploient des proportions importantes de personnel ouvrier-employé, plus élevées pour les qualifiés dans le Textile-habillement, pour les non qualifiés dans le Cuir-chaussure. Les taux de stagiaires sont très bas pour les qualifiés, un peu plus élevés pour les non qualifiés dans le premier secteur, lesquels bénéficient de durées de stage assez élevées.

Le secteur Imprimerie-presse-édition emploie de fortes proportions de qualifiés, et surtout d'ingénieurs et cadres. Les taux de stagiaires sont partout inférieurs de moitié aux taux moyens nationaux. Les durées de stage sont partout un peu inférieures à la moyenne.

Si le secteur Services marchands aux particuliers a un taux financier qui, quoique assez faible, croît régulièrement avec la taille, il présente des proportions d'entreprises ayant des stagiaires et des taux de stagiaires bien au-dessous de la moyenne. Mais il faut remarquer ici que ce secteur consacre 24 % de ses dépenses à cotiser à des fonds d'assurance formation, et que 33 % des entreprises, employant 30 % des salariés, y consacrent plus de 50 % de leurs dépenses. Or, pour éviter les doubles emplois, les stagiaires formés par l'intermédiaire de ces fonds ne figurent pas sur la déclaration 2483.

Une analyse des taux de stagiaires selon la qualification est donc peu significative ; on se bornera à remarquer que ce secteur emploie près de 50 % de non qualifiés, et que les durées des stages qu'il déclare sont plutôt élevées, surtout pour les qualifiés.

Le secteur Location et crédit bafl immobilier, d'importance minime, n'est mentionné ici que pour mémoire.

Les taux financiers du secteur Commerce de gros alimentaire ne dépassent 1 % que dans la classe 5, dont le poids est d'ailleurs minime. Les taux de stagiaires sont partout très inférieurs à la moyenne, sauf toutefois dans la classe 4.

Ce secteur présente une structure des emplois très proche de la moyenne. Dans toutes les catégories, les taux de stagiaires dépassent à peine la moitié des taux nationaux. Les durées de stage sont uniformément très courtes, de sorte que le nombre moyen d'heures de stage par salarié dépasse à peine 3.

Les entreprises de l'important secteur Bâtiment-génie civil ont un taux financier presque uniforme de 1 % ; mais elles consacrent 38 % de leurs dépenses à leur fonds d'assurance formation ; 55 % des entreprises, employant 47 % des salariés, y consacrent plus de 50 %, et même 23 % des entreprises, employant 19 % des salariés, y consacrent plus de 70 % de leurs dépenses. Aussi une analyse des taux de stagiaires serait-elle ici peu pertinente.

### Groupe G

20 Industries du bois, de l'ameublement, et diverses

30 Hôtels, cafés, restaurants

Ces deux secteurs sont les seuls dont la participation financière reste inférieure au taux légal de 1 %, ce taux étant à peine dépassé pour les entreprises de plus de 500 salariés. Les taux de stagiaires t3 sont partout faibles, ce qui, combiné avec des durées moyennes de stages de 40 heures, conduit à 3 heures de stage en moyenne par salarié.

Le secteur Industries du bois, de l'ameublement, et diverses emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories ; toutes présentent des taux de stagiaires et des durées de stage faibles.

Le secteur Hôtels, restaurants, cafés emploie une forte proportion de non qualifiés, au détriment des qualifiés et de la maîtrise. Le nombre de petites entreprises qui n'ont déclaré aucun stagiaire pendant les deux années 1976 et 1977 est particulièrement élevé. Mais c'est un secteur qui fait largement appel aux fonds d'assurance formation ; il leur affecte 23 % de ses dépenses, et 37 % des entreprises, employant 27 % des salariés, leur consacrent plus de 50 % de celles-ci. On se bornera donc à remarquer que les durées des stages déclarés sont faibles dans les quatre catégories professionnelles.

## CONCLUSION

En 1977, on a pu mettre en évidence une certaine augmentation des taux financiers et, dans une moindre mesure, des taux de salariés ayant suivi des stages, mais très différenciée selon les secteurs d'activité économique et la taille des entreprises.

L'année 1978 est caractérisée surtout par l'augmentation de l'obligation financière légale, qui passe de 1 à 1,1 % de la masse salariale.

Les entreprises y ont diversement réagi selon leur taille. Le taux de participation financière n'a crû que faiblement pour les petites entreprises ; il est resté stable pour les moyennes, tandis qu'il augmentait encore pour les plus grandes qui dépassaient déjà largement l'obligation légale.

Parallèlement, le taux de stagiaires déclarés marque une certaine diminution dans les petites et moyennes entreprises, en corrélation avec leur participation accrue aux fonds d'assurance formation, tandis que ce taux augmentait légèrement dans les plus grandes, où il était déjà élevé.

Ainsi, la proportion de salariés ayant bénéficié de stages, toujours largement influencée par leur catégorie professionnelle et le secteur d'activité économique de leur entreprise, l'est encore davantage que l'année précédente par la taille de celle-ci. Par contre, ce dernier facteur joue moins sur la durée moyenne des stages, un peu plus longue toutefois dans les plus grandes entreprises.

ANNEXES

Tableau 1 - Effectifs d'entreprises et de salariés

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
Nombres d'entreprises 1977	50 408	49 314	24 515	1 983	459	126 679
1978 (provisoire)	47 637	48 169	23 354	1 877	406	121 443
Nombres de salariés 1977	708 000	1 541 000	3 313 000	1 766 000	3 172 000	10 500 000
1978 (provisoire)	666 000	1 513 000	3 120 000	1 663 000	2 926 000	9 888 000

Tableau 2 - Effectifs de l'échantillon (entreprises)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
1977 définitif	9 108	13 904	18 168	1 958	459	43 597
<u>dont</u> : commun à 1977 et 1976	2 848	4 451	11 606			
1978 provisoire	5 559	9 837	15 072	1 661	406	32 535



Tableau 3 - Répartition des entreprises selon le taux  
de leur participation aux dépenses de formation  $t_1$

Taux de participation financière $t_1$	Nombres d'entreprises	%	Nombres de salariés	%	Montant des salaires (millions de F)	%	Dépenses réelles imputables (millions de F)	%
---	--------------------------	---	------------------------	---	--	---	---	---

1977

Inférieur à 0,99 %	37 020	29	1 394 000	13	53 437	12	286	4
Compris entre 0,99 % et 1,01 %	63 537	50	3 508 000	33	134 008	30	1 340	17
Supérieur à 1,01 %	26 122	21	5 598 000	54	263 944	58	6 324	79
TOTAL	126 679	100	10 500 000	100	451 389	100	7 950	100

1978 (provisoire)

Inférieur à 1,09 %	41 070	34	2 003 000	20	87 169	18	642	7
Compris entre 1,09 % et 1,11 %	58 612	48	2 948 000	30	123 451	26	1 357	16
Supérieur à 1,11 %	21 761	18	4 937 000	50	262 810	56	6 656	77
TOTAL	121 443	100	9 888 000	100	473 430	100	8 655	100

Tableau 4 - Données financières (en Millions de francs)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	--------------------------------	-------

1977

Taux de participation %	0,82	0,97	1,28	1,61	2,73	1,76
Nombre d'entreprises	50 408	49 314	24 515	1 983	459	126 679
Nombre de salariés	708 000	1 541 000	3 313 000	1 766 000	3 172 000	10 500 000
Montant des salaires MF	28 043	60 018	132 582	76 515	154 231	451 389
Dépenses imputables MF	229	582	1 702	1 230	4 207	7 950
Versements au Trésor MF	76	87	51	3	2	219

1978 (provisoire)

Taux de participation %	0,85	1,02	1,27	1,67	2,90	1,83
Nombre d'entreprises	47 637	48 169	23 354	1 877	406	121 443
Nombre de salariés	666 000	1 513 000	3 120 000	1 663 000	2 926 000	9 888 000
Montant des salaires MF	28 810	65 500	138 445	80 719	159 956	473 430
Dépenses imputables MF	244	668	1 756	1 346	4 641	8 655
Versements au Trésor MF	86	89	53	3	-	231

Tableau 5 - Structure des dépenses par catégorie,  
en % des dépenses totales

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL	
1977							
Frais de personnel enseignant	1	0,5	1	4	7	14	9
Frais de personnel non enseignant	2	ε	ε	1,3	4	7	5
Fournitures et matières d'oeuvre	3	ε	ε	ε	0,6	2	1
Autres frais de fonctionnement	4	ε	ε	ε	1,3	4	3
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	0,8	2	6	13	27	18
Dépenses d'équipement	6	ε	ε	ε	0,7	1,3	0,9
Dépenses en application de conventions	7	32	32	30	25	10	19
Rémunérations versées aux stagiaires	8	11	16	31	40	50	41
Transport et hébergement	9	2	2	4	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	10	28	23	11	5	1,2	6
Versements à des organismes agréés	11	2	2	1,3	ε	ε	0,6
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	5	5	2	1,3	ε	1,3
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	1,1	1	0,8	0,7	0,6	0,7
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	0,8	0,6	ε	ε	ε	ε
Actions en faveur des jeunes sans emploi	15	17	16	12	10	7	9
TOTAL	16	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	17	ε	ε	0,7	0,9	1,2	1
Dépenses déductibles	18	100	100	99	99	99	99
1978 (données provisoires)							
Frais de personnel enseignant	1	ε	0,8	3	6	14	9
Frais de personnel non enseignant	2	ε	ε	1,2	5	7	5
Fournitures et matières d'oeuvre	3	ε	ε	ε	0,6	2	1
Autres frais de fonctionnement	4	ε	ε	ε	1,3	4	2
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	0,7	1,2	5	13	27	18
Dépenses d'équipement	6	ε	ε	ε	ε	1,4	0,9
Dépenses en application de conventions	7	30	32	30	25	10	19
dont : plan de formation	7	30	32	29	25	9	18
congés-formation	8	ε	ε	0,4	0,6	1,5	1
Rémunérations versées aux stagiaires	9	9	14	29	40	50	40
Transport et hébergement	10	1,3	2	3	4	2	3
Versements à des fonds d'assurance formation	11	30	25	14	5	1,2	7
Versements à des organismes agréés	12	2	2	1,5	ε	ε	0,6
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	5	4	2	0,9	ε	1,3
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	14	1,1	1	0,9	0,7	0,5	0,7
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	0,6	0,6	ε	ε	ε	ε
Versement du 15/09/78	16	19	17	14	11	7	10
Dépenses de stages pratiques	17	ε	ε	ε	ε	ε	ε
TOTAL	18	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	19	ε	0,6	0,7	1,2	1	0,9
Dépenses déductibles	20	100	99	99	99	99	99

Tableau 6 - Structure des dépenses par catégorie

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------

1977 : en % des dépenses totales hors le 0,2 % pour les jeunes sans emploi

Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	5	1	2	7	15	29	20
Dépenses d'équipement	6	£	£	0,5	0,7	1,4	1
Dépenses en application de conventions	7	40	40	34	28	11	21
Rémunérations versées aux stagiaires	8	14	19	36	45	54	45
Transport et hébergement	9	2	3	4	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	10	33	27	13	5	1	7
Versements à des organismes agréés	11	2	2	1,5	£	£	0,7
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	6	5	3	1,4	£	1,5
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	1,3	1,2	0,9	0,7	0,6	0,7
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	0,9	0,7	£	£	£	£
Total 5 à 14	16	100	100	100	100	100	100

1978 : en % des dépenses totales hors le versement du 15/09/78 (données provisoires)

Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	5	0,9	1,4	6	14	29	20
Dépenses d'équipement	6	£	£	£	£	1,5	1
Dépenses en application de conventions	7	38	39	35	28	11	21
dont : plan de formation	7	38	39	34	28	9	20
congés-formation	8	£	£	0,5	0,7	1,6	1,1
Rémunérations versées aux stagiaires	9	11	17	34	45	54	45
Transport et hébergement	10	1,6	2	4	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	11	38	30	16	6	1,3	8
Versements à des organismes agréés	12	3	3	1,7	£	£	0,7
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	6	5	3	1	£	1,4
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	14	1,4	1,3	1	0,7	0,6	0,8
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	0,8	0,7	£	£	£	£
Dépenses de stages pratiques	17	£	£	£	£	£	£
Total 5 à 15 + 17	18	100	100	100	100	100	100

Tableau 7 - Nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------

1977

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le 0,2 % pour la formation des jeunes sans emploi

Frais de personnel enseignant	1	230	880	2 690	970	367	5 140
Frais de personnel non enseignant	2	130	290	890	520	329	2 160
Fournitures et matières d'oeuvre	3	210	540	1 930	810	307	3 790
Autres frais de fonctionnement	4	130	470	1 670	770	355	3 390
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	590	1 540	4 240	1 280	400	8 040
Dépenses d'équipement	6	220	590	1 470	580	293	3 150
Dépenses en application de conventions	7	18 250	25 150	17 680	1 790	428	63 300
Rémunérations versées aux stagiaires	8	8 340	16 210	16 390	1 790	429	43 150
Transport et hébergement	9	4 730	9 460	11 500	1 550	399	27 630
Versements à des fonds d'assurance formation	10	16 740	17 700	7 700	410	88	42 640
Versements à des organismes agréés	11	7 810	10 760	5 620	310	77	24 580
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	8 310	9 280	4 370	260	69	22 270
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	22 380	26 980	16 060	1 470	402	67 290
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	1 310	1 490	790	80	16	3 690
Actions en faveur des jeunes sans emploi	15	29 080	33 980	19 000	1 660	415	84 130
Dépenses de toutes catégories	16	41 420	45 580	24 190	1 980	459	113 630
Subventions perçues	17	180	330	450	180	130	1 280
Dépenses déductibles	18	41 420	45 580	24 190	1 980	459	113 630

1978 (données provisoires)

Seules sont prises en compte les entreprises ayant fait d'autres dépenses que le versement du 15/09/78

Frais de personnel enseignant	1	330	830	2 420	910	326	4 810
Frais de personnel non enseignant	2	130	330	830	500	279	2 060
Fournitures et matières d'oeuvre	3	190	460	1 740	720	269	3 370
Autres frais de fonctionnement	4	170	450	1 370	720	311	3 010
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	560	1 470	3 840	1 200	356	7 440
Dépenses d'équipement	6	110	480	1 140	520	255	2 510
Dépenses en application de conventions	7	16 190	24 180	16 410	1 700	378	58 860
dont : plan de formation	7	16 090	24 050	16 330	1 700	376	58 540
congés - formation	8	190	300	420	200	118	1 220
Rémunérations versées aux stagiaires	9	6 540	14 660	14 830	1 690	377	38 080
Transport et hébergement	10	3 620	8 780	10 650	1 520	355	25 120
Versements à des fonds d'assurance formation	11	16 630	18 430	7 920	380	77	43 440
Versements à des organismes agréés	12	7 820	11 000	5 570	270	67	24 730
Versements au titre d'une taxe parafiscale	13	8 380	9 710	4 360	220	66	22 730
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	14	23 470	29 090	16 010	1 390	360	70 330
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	15	610	890	550	70	14	2 140
Versement du 15/09/78	16	33 810	40 950	21 460	1 780	395	98 400
Dépenses de stages pratiques	17	320	610	540	80	42	1 590
Dépenses de toutes catégories	18	39 200	45 190	23 060	1 880	406	109 730
Subventions perçues	19	130	330	480	160	123	1 220
Dépenses déductibles	20	39 200	45 190	23 060	1 880	406	109 730

Tableau 8 - Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille

1977

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	482 000	226 000	708 000	16 400	7 800	24 200
20 à 49 salariés	1 039 000	502 000	1 541 000	63 600	23 100	86 700
50 à 499 salariés	2 107 000	1 206 000	3 313 000	310 400	141 800	452 200
500 à 1 999 salariés	1 128 000	638 000	1 766 000	243 000	111 400	354 400
2 000 salariés et plus	2 384 000	788 000	3 172 000	760 200	178 600	938 800
TOTAL	7 140 000	3 360 000	10 500 000	1 393 600	462 700	1 856 300

1978 (provisoire)

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombres de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	457 000	209 000	666 000	13 000	5 000	18 000
20 à 49 salariés	1 020 000	493 000	1 513 000	55 000	19 400	74 400
50 à 499 salariés	1 971 000	1 149 000	3 120 000	262 500	122 200	384 700
500 à 1 999 salariés	1 042 000	621 000	1 663 000	228 000	108 800	336 800
2 000 salariés et plus	2 219 000	707 000	2 926 000	749 900	170 700	920 600
TOTAL	6 709 000	3 179 000	9 888 000	1 308 400	426 100	1 734 500

Tableau 9 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage (H) selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires

Niveau de Classe de qualification de taille initial	Manoeuvres Ouvriers spécial. Employés non qual		Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAL
	H	St	H	St	H	St
1977						
10 à 19 salariés	H	160 000	490 000	230 000	270 000	1 150 000
	St	2 700	10 300	4 700	6 500	24 200
20 à 49 salariés	H	720 000	1 660 000	750 000	870 000	4 000 000
	St	11 600	38 200	17 300	19 600	86 700
50 à 499 salariés	H	4 260 000	8 670 000	4 450 000	3 620 000	21 000 000
	St	79 900	200 000	93 900	78 400	452 200
500 à 1 999 salariés	H	4 230 000	7 190 000	4 040 000	2 690 000	18 150 000
	St	66 300	147 300	80 000	60 800	354 400
2 000 salariés et plus	H	10 350 000	28 640 000	16 010 000	7 380 000	62 380 000
	St	133 400	445 400	242 800	117 200	938 800
TOTAL	H	19 720 000	46 650 000	25 480 000	14 830 000	106 680 000
	St	293 900	841 200	438 700	282 500	1 856 300

1978 (provisoire)

10 à 19 salariés	H	140 000	330 000	160 000	180 000	810 000
	St	1 900	8 200	3 300	4 600	18 000
20 à 49 salariés	H	660 000	1 530 000	790 000	690 000	3 670 000
	St	9 200	33 900	14 000	17 300	74 400
50 à 499 salariés	H	3 570 000	7 560 000	3 780 000	2 900 000	17 810 000
	St	65 400	172 900	79 600	66 800	384 700
500 à 1 999 salariés	H	3 600 000	6 710 000	3 950 000	2 680 000	16 940 000
	St	58 300	142 100	75 300	61 100	336 800
2 000 salariés et plus	H	9 670 000	25 930 000	16 520 000	6 760 000	58 880 000
	St	126 700	434 600	248 400	110 900	920 600
TOTAL	H	17 640 000	42 060 000	25 200 000	13 210 000	98 110 000
	St	261 500	791 700	420 600	260 700	1 734 500

Tableau 10 - Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle

1978 (données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Manoeuvres - OS	11	11	13	12	18	17	19	17	14	14	16	15
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	43	45	44	46	44	45	41	43	48	47	45	46
Agents de maîtrise Agents techniques	19	18	20	19	21	21	23	22	26	27	24	24
Ingénieurs - Cadres	27	26	23	23	17	17	17	18	12	12	15	15
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 11 - Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages  
selon leur catégorie professionnelle

1977 (sauf Secteur 24 : Bâtiment-Génie civil)

Manoeuvres-OS-Employés non qualifiés	%
	10
Ouvriers qualifiés-Employés qualifiés	19
Agents de maîtrise-Agents techniques-Techniciens	29
Ingénieurs-Cadres	35
Ensemble	<hr/> 19,2



Tableau 12 - Durée moyenne des stages (heures)

(1978 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Manoeuvres - OS	60	72	62	72	53	55	64	62	78	76	67	67
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	47	41	43	45	43	44	49	47	64	60	55	53
Agents de maîtrise Agents techniques	49	47	44	56	47	47	50	52	66	67	58	60
Ingénieurs - Cadres	42	39	44	40	46	43	44	44	63	61	53	51
TOTAL	48	45	46	49	46	46	51	50	66	64	57	57

Tableau 13 - Dépenses moyennes de formation par salarié (francs)

(1978 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
Dépenses par salarié	324	367	378	441	514	563	696	809	1 326	1 586	757	875

Tableau 14 - Répartition des stages individuels

Nombres total de stages individuels organisés :				
Types des stages	à l'intérieur de l'entreprise	en application de conventions	Total	dont jeunes travailleurs stagiaires

Année 1977

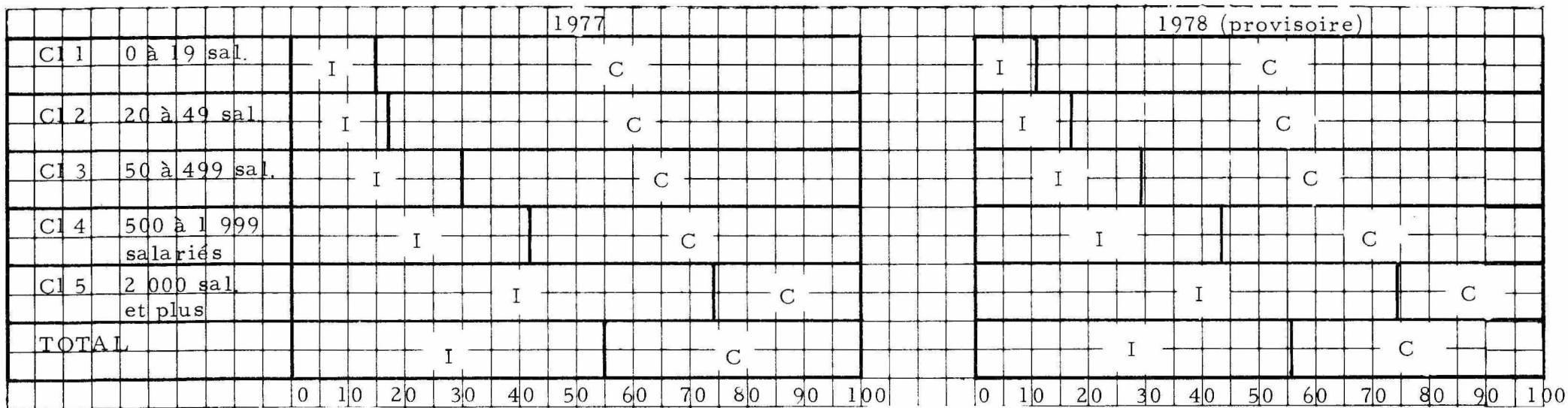
Prévention	26 900	32 100	59 000	900
Adaptation	200 100	47 600	247 700	16 300
Promotion professionnelle	113 800	110 200	224 000	5 600
Entretien ou perfectionnement	855 300	777 400	1 632 700	19 700
Totaux	1 196 100	967 300	2 163 400	42 500

Année 1978 (données provisoires)

Prévention	21 300	27 500	48 800	600
Adaptation	190 800	42 200	233 000	11 700
Promotion professionnelle	109 100	83 900	193 000	3 800
Entretien ou perfectionnement	827 500	728 000	1 555 500	13 900
Totaux	1 148 700	881 600	2 030 300	30 000

Tableau 15 - Structure des nombres de stages individuels (en %)

Selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise (I) ou en application de conventions (C)



Selon leur type : Prévention (P), Adaptation (A), Promotion Professionnelle (PP)  
Entretien ou perfectionnement des connaissances (EP)

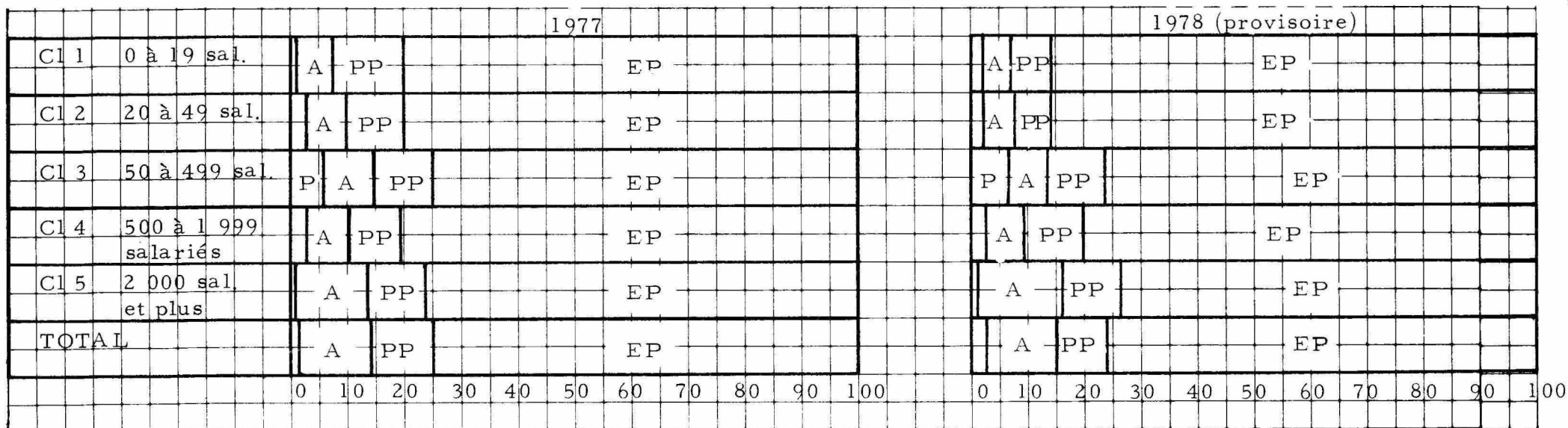


Tableau 16 - Répartition des congés de formation

(1978 : données provisoires)

Selon le genre de bénéficiaires				
	Jeunes	Art. 33 et 35 de l'accord du 9/7/70	Autres	TOTAL
1977	2 810	22 400	26 640	51 850
1978	1 440	21 740	25 580	48 760

Selon la catégorie professionnelle					
	Manoeuvres-OS	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques	Ingénieurs-Cadres	TOTAL
1977	6 310	26 590	12 340	6 610	51 850
1978	5 970	22 820	14 230	5 740	48 760

Selon la classe de taille des entreprises						
	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
1977	150	820	6 620	8 860	35 400	51 850
1978	240	940	4 650	12 160	30 770	48 760

Tableau 17 - Principales données régionales - 1977

REGION	Entreprises	Salariés							Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t <sub>2</sub> %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5							5		
ILE DE FRANCE	11	33 927	4 940 000	4	8	22	16	50	5 069	88	98	1 141 300	37	84	23	67 920.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 254	208 000	8	19	45	18	10	96	90	97	28 300	45	76	14	1 410.
PICARDIE	22	3 491	207 000	10	20	43	19	8	95	89	96	27 200	44	74	13	1 200.
HAUTE-NORMANDIE	23	3 246	204 000	9	19	42	24	6	103	88	96	25 000	41	74	12	1 330.
CENTRE	24	4 903	261 000	11	23	46	18	2	129	90	96	34 000	36	63	13	1 530.
BASSE-NORMANDIE	25	2 280	122 000	11	24	37	17	11	55	90	96	13 000	35	57	11	670.
BOURGOGNE	26	3 227	183 000	9	22	46	13	8	84	90	96	21 500	35	66	12	1 090.
NORD	31	8 134	645 000	6	16	37	18	23	344	85	96	99 400	43	79	15	4 810.
LORRAINE	41	4 467	381 000	6	14	37	17	27	243	91	98	53 600	35	72	14	3 770.
ALSACE	42	3 580	280 000	7	15	39	22	17	151	95	98	38 100	35	66	14	1 780.
FRANCHE-COMTE	43	2 523	155 000	9	18	43	15	15	70	94	97	20 300	31	66	13	820.
PAYS DE LA LOIRE	52	5 839	335 000	9	22	43	20	7	166	89	96	40 500	29	62	12	2 160.
BRETAGNE	53	5 281	258 000	12	24	48	14	2	125	92	97	35 600	37	62	14	1 530.
POITOU-CHARENTES	54	3 016	167 000	10	22	44	15	9	82	91	97	20 400	40	70	12	1 060.
AQUITAINE	72	5 508	268 000	12	25	42	16	4	142	82	93	31 000	36	66	12	1 670.
MIDI-PYRENEES	73	4 797	229 000	12	27	43	15	3	102	89	95	24 300	33	60	11	1 210.
LIMOUSIN	74	1 420	81 000	10	21	48	15	6	36	93	97	10 300	42	70	13	540.
RHONE-ALPES	82	14 282	901 000	9	19	38	20	14	488	94	98	119 300	44	75	13	6 820.
AUVERGNE	83	2 633	178 000	9	18	33	10	30	125	90	97	24 800	43	78	14	2 460.
LANGUEDOC	91	2 960	123 000	16	30	39	11	5	56	85	93	13 500	32	60	11	720.
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	7 674	366 000	12	28	38	16	6	185	89	95	34 500	31	58	9	2 150.
CORSE	94	237	8 000	18	39	43	0	0	4	87	93	400	18	34	5	30.
FRANCE ENTIERE		126 679	10 500 000	7	15	32	17	30	7 950	90	97	1 856 300	37	76	17,7	106 680.

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses  
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 17 - Principales données régionales - 1978 (données provisoires)

REGION	Entreprises	Salariés						Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t <sub>3</sub> σ <sub>3</sub>	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structure par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. σ <sub>2</sub>	Sal. σ <sub>3</sub>	Nombres	Entr. t <sub>2</sub> σ <sub>2</sub>	Sal. σ <sub>3</sub>			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
ILE DE FRANCE	11	31 092	4 510 000	4	8	21	16	51	5 513	90	98	1 093 100	35	84	24	63 590
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 064	189 000	9	20	46	14	11	98	94	98	23 700	43	72	13	1 100
PICARDIE	22	3 259	185 000	10	21	44	19	6	99	86	95	22 600	39	65	12	1 080
HAUTE-NORMANDIE	23	3 250	202 000	8	21	44	23	4	114	89	96	23 700	39	69	12	1 150
CENTRE	24	4 765	260 000	10	23	46	19	2	147	88	96	32 600	33	62	13	1 530
BASSE-NORMANDIE	25	2 304	129 000	10	24	41	15	10	68	91	96	11 900	31	51	9	620
BOURGOGNE	26	3 409	185 000	10	23	46	14	7	99	91	97	21 000	33	63	11	1 030
NORD	31	7 924	604 000	7	16	38	19	20	355	86	96	88 100	40	77	15	4 450
LORRAINE	41	4 342	365 000	6	14	37	17	26	262	90	97	44 900	31	68	12	3 250
ALSACE	42	3 642	278 000	7	16	39	21	17	170	97	99	35 600	35	63	13	1 630
FRANCHE-COMTE	43	2 467	154 000	9	20	41	15	15	80	95	98	18 200	31	64	12	790
PAYS DE LA LOIRE	52	6 128	343 000	10	22	42	21	5	184	87	95	35 800	24	55	10	1 910
BRETAGNE	53	5 033	249 000	11	25	47	15	2	140	93	97	31 600	35	61	13	1 370
POITOU-CHARENTES	54	2 944	164 000	10	23	42	15	10	99	93	98	19 600	38	68	12	1 090
AQUITAINE	72	5 530	260 000	12	27	43	13	5	155	84	93	28 600	37	66	11	1 570
MIDI-PYRENEES	73	4 795	235 000	11	27	45	12	5	121	87	95	23 000	27	56	10	1 220
LIMOUSIN	74	1 413	78 000	10	23	47	14	6	38	95	98	8 700	35	66	11	420
RHONE-ALPES	82	13 778	866 000	9	20	39	19	13	526	92	97	106 900	37	70	12	5 610
AUVERGNE	83	2 345	163 000	8	18	34	6	34	139	95	98	23 300	40	77	14	2 540
LANGUEDOC	91	3 069	131 000	15	30	38	14	3	74	90	96	15 300	28	57	12	730
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	6 810	335 000	12	28	35	18	7	172	90	96	26 200	26	55	8	1 440
CORSE(1)	94	84														
FRANCE ENTIERE		121 443	9 888 000	7	15	31	17	30	8 655	90	98	1 734 500	34	74	17,5	98 110

Colonne 6 Proportion de nombres d'entreprises, et Colonne 7 de leurs salariés, ayant consenti des dépenses autres que le versement du 15/09/78  
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

(1) Les déclarations de cette région n'étant pas toutes parvenues, les éléments ne sont pas fournis ici par souci de rigueur statistique.

Tableau 18 - Principales masses de dépenses par Région (Millions de francs)

1977

1978 (données provisoires)

REGION		1977					1978 (données provisoires)						
		Fonctionnem <sup>t</sup> interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total	Fonctionnem <sup>t</sup> interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total
		1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
ILE DE FRANCE	11	1 125,4	840,9	2 298,0	163,5	672,2	5 100	1 241	901	2 491	176	739	5 548
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	6,4	28,7	32,3	7,4	22,2	97	5	32	29	9,1	24	99
PICARDIE	22	5,8	29,6	31,3	7,7	21,6	96	6	32	31	8,7	22	100
HAUTE-NORMANDIE	23	6,7	26,3	35,4	13,1	22,6	104	7,2	30	32	19	27	115
CENTRE	24	10,3	34,0	37,3	17,7	30,7	130	12	40	44	20	32	148
BASSE-NORMANDIE	25	2,8	12,9	15,0	12,6	12,7	56	3,5	16	17	17	14	68
BOURGOGNE	26	6,5	21,9	24,9	11,5	19,2	84	7,4	25	29	15	24	100
NORD	31	56,3	80,9	127,4	19,2	66,2	350	56	86	130	21	74	367
LORRAINE	41	33,2	44,8	108,8	29,3	40,9	257	33	43	110	37	45	268
ALSACE	42	15,3	29,0	46,6	32,0	28,1	151	15	30	49	43	35	172
FRANCHE-COMTE	43	5,5	15,4	20,4	11,5	18,2	71	6,4	18	22	15	19	81
PAYS DE LA LOIRE	52	14,4	40,6	54,3	27,2	31,5	168	15	44	53	35	39	186
BRETAGNE	53	8,9	28,2	36,7	19,2	33,0	126	9,9	31	41	25	34	141
POITOU-CHARENTES	54	5,8	21,6	27,7	8,5	19,4	83	8,4	23	35	12	22	100
AQUITAINE	72	16,2	36,6	46,5	14,7	29,0	143	16	40	49	17	34	156
MIDI-PYRENEES	73	5,5	25,6	30,5	16,1	25,3	103	5,9	31	33	24	28	122
LIMOUSIN	74	2,0	9,2	12,5	3,4	9,9	37	2,3	10	12	4,6	10	39
RHONE-ALPES	82	57,2	122,7	172,4	46,9	96,8	496	56	133	174	56	112	531
AUVERGNE	83	18,9	15,2	61,6	7,1	23,2	126	22	14	73	9,7	25	144
LANGUEDOC	91	4,2	15,7	16,7	8,4	12,0	57	4,9	19	22	12	17	75
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	14,6	47,6	54,9	25,8	45,1	188	7,4	48	41	32	45	173
CORSE		0,1	0,6	0,8	1,2	1,3	4						
FRANCE ENTIERE		1 422	1 528	3 292	504	1 281	8 027	1 539	1 646	3 515	610	1 422	8 732

Col. 6 = Total, y compris subventions perçues

Tableau 19 - Taux de participation financière t<sub>1</sub> %, par Région  
(1978 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés et plus		TOTAL		
	Année	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978	1977	1978
REGION													
ILE DE FRANCE	11	0,75	0,75	0,9	0,95	1,28	1,27	1,59	1,68	2,86	3,07	2,10	2,24
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	0,8	0,9	1,05	1,05	1,26	1,32	1,57	1,42	1,22	1,24	1,23	1,24
PICARDIE	22	0,75	0,8	1,0	1,0	1,23	1,24	1,58	1,79	1,29	1,22	1,22	1,27
HAUTE-NORMANDIE	23	0,8	0,85	1,05	1,1	1,20	1,21	1,75	1,52	1,35	1,42	1,29	1,25
CENTRE	24	0,9	0,85	1,0	1,05	1,30	1,33	1,82	1,86	1,60	1,49	1,31	1,34
BASSE-NORMANDIE	25	0,95	1,0	1,0	1,1	1,23	1,31	1,66	1,80	1,43	1,57	1,25	1,33
BOURGOGNE	26	0,85	0,9	1,0	1,05	1,32	1,37	1,81	1,85	1,25	1,09	1,27	1,31
NORD	31	0,7	0,8	0,9	0,95	1,22	1,19	1,48	1,50	2,09	2,09	1,41	1,39
LORRAINE	41	0,9	0,95	1,1	1,1	1,29	1,29	1,32	1,39	2,46	2,65	1,62	1,67
ALSACE	42	0,95	1,1	1,0	1,1	1,26	1,31	1,57	1,53	1,73	1,71	1,36	1,38
FRANCHE-COMTE	43	0,95	0,95	1,05	1,1	1,24	1,27	1,35	1,53	1,53	1,52	1,25	1,29
PAYS DE LA LOIRE	52	0,8	0,8	1,0	0,95	1,25	1,22	1,85	1,83	2,23	2,20	1,36	1,33
BRETAGNE	53	0,9	1,0	1,05	1,1	1,27	1,26	2,01	2,06	3,4	3,21	1,35	1,38
POITOU-CHARENTES	54	1,0	1,0	1,1	1,1	1,23	1,27	1,91	1,92	1,80	2,9	1,36	1,50
AQUITAINE	72	0,75	0,75	0,9	1,0	1,22	1,28	1,85	1,81	3,46	3,21	1,39	1,40
MIDI-PYRENEES	73	0,9	0,8	1,0	1,05	1,32	1,38	1,58	1,69	1,38	1,49	1,24	1,29
LIMOUSIN	74	0,9	0,9	1,05	1,1	1,44	1,41	1,61	1,47	-	-	1,31	1,28
RHONE-ALPES	82	0,9	0,9	1,0	1,05	1,18	1,22	1,50	1,60	2,29	2,01	1,36	1,35
AUVERGNE	83	0,85	1,0	1,0	1,1	1,32	1,30	1,54	2,03	3,32	3,45	1,92	2,10
LANGUEDOC	91	0,8	0,9	1,0	1,05	1,36	1,49	2,16	2,13	1,25	-	1,27	1,36
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	0,85	0,9	0,95	1,0	1,28	1,20	1,59	1,55	1,87	1,29	1,25	1,18
CORSE	94	0,95		1,25		1,58		-		-		1,36	
FRANCE ENTIERE		0,82	0,85	0,97	1,02	1,28	1,27	1,61	1,67	2,73	2,90	1,76	1,83

La Région 74 LIMOUSIN ne comportant qu'une seule entreprise de la Classe 5, le taux de participation de celle-ci n'est pas fourni.



Tableau 20 - Taux de participation financière  $t_1$  en 1977, par Région

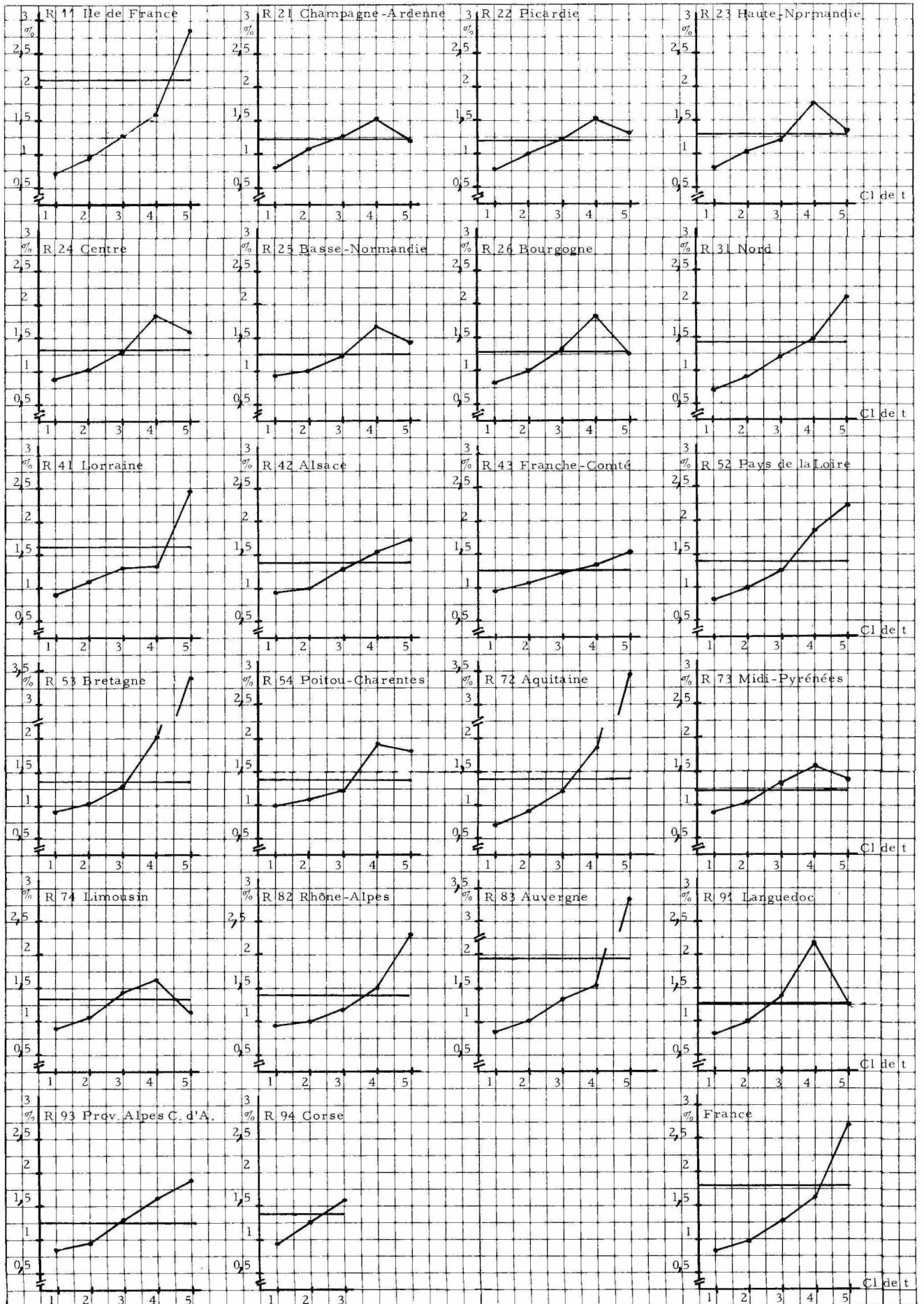


Tableau 21 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1977

REGION	NIVEAU		Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de maîtr.		Ingénieurs		TOTAL
			Ouvriers spécial.		Employés qual.		Techniciens		Cadres		
ILE DE FRANCE	11	KH	9.160		30.890		17.420		10.450		67.920
		St		137.700		530.600		288.900		184.100	1.141.300
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH	580.		470.		210.		150.		1.410.
		St		7.800		11.300		5.400		3.800	28.300
PICARDIE	22	KH	300.		490.		240.		170.		1.200.
		St		6.200		11.600		5.400		4.000	27.200
HAUTE-NORMANDIE	23	KH	280.		640.		260.		150.		1.330.
		St		5.100		11.300		5.100		3.500	25.000
CENTRE	24	KH	320.		660.		310.		240.		1.530.
		St		6.300		15.600		6.500		5.600	34.000
BASSE-NORMANDIE	25	KH	200.		240.		160.		70.		670.
		St		2.700		6.400		2.400		1.500	13.000
BOURGOGNE	26	KH	380.		380.		200.		130.		1.090.
		St		5.200		8.900		4.400		3.000	21.500
NORD	31	KH	1.740.		1.760.		870.		440.		4.810.
		St		33.400		34.400		20.600		11.000	99.400
LORRAINE	41	KH	1.060.		1.730.		690.		290.		3.770.
		St		10.400		26.800		10.300		6.100	53.600
ALSACE	42	KH	340.		850.		350.		240.		1.780.
		St		6.500		17.600		7.800		6.200	38.100
FRANCHE-COMTE	43	KH	140.		360.		200.		120.		820.
		St		3.000		10.200		4.200		2.900	20.300
PAYS DE LA LOIRE	52	KH	580.		890.		450.		240.		2.160.
		St		7.000		20.000		8.400		5.100	40.500
BRETAGNE	53	KH	470.		580.		280.		200.		1.530.
		St		8.700		15.200		6.800		4.900	35.600
POITOU-CHARENTES	54	KH	240.		500.		180.		140.		1.060.
		St		3.900		10.300		3.500		2.700	20.400
AQUITAINE	72	KH	390.		680.		360.		240.		1.670.
		St		6.500		13.800		6.100		4.600	31.000
MIDI-PYRENEES	73	KH	270.		500.		290.		150.		1.210.
		St		4.000		11.700		5.200		3.400	24.300
LIMOUSIN	74	KH	160.		210.		110.		60.		540.
		St		3.000		4.000		2.300		1.000	10.300
RHONE-ALPES	82	KH	1.430.		2.980.		1.600.		810.		6.820.
		St		21.700		49.900		29.200		18.500	119.300
AUVERGNE	83	KH	1.000.		580.		710.		170.		2.460.
		St		6.800		9.600		5.500		2.900	24.800
LANGUEDOC	91	KH	160.		290.		180.		90.		720.
		St		2.500		5.900		3.100		2.000	13.500
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH	540.		950.		390.		270.		2.150.
		St		5.400		16.000		7.500		5.600	34.500
CORSE	94	KH	8.		10.		8.		4.		30.
		St		50		130		120		60	360
FRANCE ENTIERE		KH	19.720.		46.650.		25.480.		14.830.		106.680.
		St		293.900		841.200		438.700		282.500	1.856.300

Tableau 21 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1978 (provisoire)

REGION	NIVEAU	KH St	Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de maîtr. Agents techniques Techniciens		Ingénieurs Cadres		TOTAL
			Ouvriers spécial.		Employés qual.						
ILE DE FRANCE	11	KH St	8.580. 129.600		27.490. 504.000		18.180. 288.200		9.340. 171.300		63.590. 1.093.100
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	340. 5.900		430. 10.400		200. 4.500		130. 2.900		1.100. 23.700
PICARDIE	22	KH St	310. 5.200		400. 9.800		220. 4.300		150. 3.300		1.080. 22.600
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	280. 4.900		470. 10.000		260. 5.300		140. 3.500		1.150. 23.700
CENTRE	24	KH St	300. 5.100		700. 15.500		300. 6.400		230. 5.600		1.530. 32.600
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	170. 2.600		180. 5.100		220. 2.800		50. 1.400		620. 11.900
BOURGOGNE	26	KH St	330. 4.800		390. 9.000		180. 4.400		120. 2.800		1.030. 21.000
NORD	31	KH St	1.490. 27.000		1.830. 34.800		770. 17.200		360. 9.100		4.450. 88.100
LORRAINE	41	KH St	950. 8.200		1.500. 22.100		570. 8.900		230. 5.700		3.250. 44.900
ALSACE	42	KH St	280. 5.000		780. 16.700		350. 8.000		220. 5.900		1.630. 35.600
FRANCHE-COMTE	43	KH St	180. 3.300		310. 8.700		190. 3.700		110. 2.500		790. 18.200
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	550. 6.800		810. 17.700		360. 7.100		190. 4.200		1.910. 35.800
BRETAGNE	53	KH St	340. 6.300		610. 15.500		240. 5.800		180. 4.000		1.370. 31.600
POITOU-CHARENTES	54	KH St	170. 3.600		610. 9.800		170. 3.400		140. 2.800		1.090. 19.600
AQUITAINE	72	KH St	340. 5.200		630. 13.000		360. 5.800		240. 4.600		1.570. 28.600
MIDI-PYRENEES	73	KH St	280. 3.900		530. 10.200		250. 5.300		160. 3.600		1.220. 23.000
LIMOUSIN	74	KH St	100. 2.200		180. 3.600		100. 2.100		40. 800		420. 8.700
RHONE-ALPES	82	KH St	1.040. 17.900		2.630. 48.000		1.220. 23.900		720. 17.100		5.610. 106.900
AUVERGNE	83	KH St	1.200. 7.900		540. 8.300		660. 5.000		140. 2.100		2.540. 23.300
LANGUEDOC	91	KH St	150. 2.000		350. 7.600		130. 3.200		100. 2.500		730. 15.300
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	280. 4.000		680. 12.000		270. 5.300		210. 4.900		1.440. 26.200
CORSE	94	KH St									
FRANCE ENTIERE		KH St	17.640. 261.500		42.060. 791.700		25.200. 420.600		13.210. 260.700		98.110. 1.734.500

Tableau 22 - Principales données régionales, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977

REGION	Dépenses par salarié francs	Salariés						Dépenses consenties (millions de francs)	Taux de partic. fin. t <sub>1</sub> %	Stagiaires	Ratio 7/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structures par Cl. de T. d'entr.										
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5						
1	2	3	%					5	6	7	8	9	
ILE DE FRANCE	11	981	3 284 000	6	12	31	18	33	3 223	1,94	609 500	21	36 920.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	488	254 000	7	16	36	19	22	124	1,29	37 300	15	1 920.
PICARDIE	22	518	299 000	7	14	31	20	28	155	1,31	47 900	16	2 250.
HAUTE-NORMANDIE	23	633	311 000	6	12	29	22	31	197	1,53	47 700	15	3 070.
CENTRE	24	571	354 000	8	17	36	19	20	202	1,47	53 200	15	2 720.
BASSE-NORMANDIE	25	505	174 000	7	17	28	16	32	87,8	1,35	24 400	14	1 280.
BOURGOGNE	26	553	253 000	7	16	34	14	29	140	1,47	39 300	16	2 120.
NORD	31	615	784 000	5	13	31	18	33	482	1,58	135 900	17	7 270.
LORRAINE	41	700	456 000	5	12	31	16	36	319	1,73	70 000	15	5 040.
ALSACE	42	572	325 000	6	13	34	21	26	186	1,44	49 400	15	2 440.
FRANCHE-COMTE	43	506	231 000	6	12	30	11	40	117	1,37	33 900	15	1 660.
PAYS DE LA LOIRE	52	590	434 000	7	17	34	18	24	256	1,54	63 600	15	3 640.
BRETAGNE	53	516	314 000	10	20	39	14	17	162	1,40	48 600	15	2 290.
POITOU-CHARENTES	54	537	201 000	8	19	37	16	20	108	1,45	28 900	14	1 540.
AQUITAINE	72	607	328 000	10	21	34	16	19	199	1,52	49 500	15	2 660.
MIDI-PYRENEES	73	536	274 000	10	23	36	13	18	147	1,42	37 600	14	1 950.
LIMOUSIN	74	510	90 000	9	19	42	15	15	45,9	1,43	13 500	15	680.
RHONE-ALPES	82	605	1 023 000	8	17	34	18	23	619	1,47	151 500	15	8 800.
AUVERGNE	83	672	198 000	8	17	30	10	35	133	1,76	29 400	15	2 360.
LANGUEDOC	91	568	154 000	12	24	32	13	19	87,4	1,47	22 200	14	1 260.
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	659	472 000	9	22	30	14	25	311	1,53	64 200	14	3 980.
CORSE	94	536	9 700	14	32	35	2	17	5,2	1,48	900	9	60.
NON AFFECTE		2 320	277 600	0	0	0	0	100	644	4,95	197 900	71	10 770.
FRANCE ENTIERE		757	10 500 000	7	15	32	17	30	7 950	1,76	1 856 300	17,7	106 680.

Tableau 23 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977

REGION	NIVEAU		Manoeuvres		Ouvriers qualifiés		Agents de maîtr.		Ingénieurs		TOTAL
			Ouvriers spécial.		Employés qual.		Agents techniques	Techniciens	Cadres		
ILE DE FRANCE	11	KH St	4 090.	55 400	14 550.	240 600	9 950.	165 200	8 330.	148 300	36 920. 609 500
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH St	710.	9 600	690.	15 500	340.	7 800	180.	4 400	1 920. 37 300
PICARDIE	22	KH St	540.	10 700	930.	20 400	520.	10 800	260.	6 000	2 250. 47 900
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	520.	8 500	1 390.	21 400	770.	12 200	390.	5 600	3 070. 47 700
CENTRE	24	KH St	630.	11 200	1 110.	23 200	630.	11 600	350.	7 200	2 720. 53 200
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	320.	5 100	510.	11 200	340.	5 800	110.	2 300	1 280. 24 400
BOURGOGNE	26	KH St	580.	8 200	890.	16 800	450.	9 700	200.	4 600	2 120. 39 300
NORD	31	KH St	2 170.	39 400	2 940.	51 500	1 540.	31 200	620.	13 800	7 270. 135 900
LORRAINE	41	KH St	1 320.	12 900	2 230.	34 100	1 110.	15 400	380.	7 600	5 040. 70 000
ALSACE	42	KH St	460.	8 700	1 140.	21 800	540.	11 700	300.	7 200	2 440. 49 400
FRANCHE-COMTE	43	KH St	350.	6 500	660.	13 900	470.	9 500	180.	4 000	1 660. 33 900
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	770.	11 000	1 540.	30 100	960.	15 300	370.	7 200	3 640. 63 600
BRETAGNE	53	KH St	640.	11 200	920.	21 400	490.	10 200	240.	5 800	2 290. 48 600
POITOU-CHARENTES	54	KH St	340.	5 800	700.	14 000	320.	5 700	180.	3 400	1 540. 28 900
AQUITAINE	72	KH St	510.	8 500	1 150.	22 400	670.	11 800	330.	6 800	2 660. 49 500
MIDI-PYRENEES	73	KH St	310.	5 000	840.	17 800	560.	9 900	240.	4 900	1 950. 37 600
LIMOUSIN	74	KH St	170.	3 500	270.	5 400	170.	3 300	70.	1 300	680. 13 500
RHONE-ALPES	82	KH St	1 690.	25 500	3 800.	64 600	2 270.	39 000	1 040.	22 400	8 800. 151 500
AUVERGNE	83	KH St	750.	6 200	670.	12 100	740.	7 300	200.	3 800	2 360. 29 400
LANGUEDOC	91	KH St	220.	3 200	520.	9 500	380.	6 300	140.	3 200	1 260. 22 200
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St	670.	7 400	1 800.	30 100	1 020.	17 300	490.	9 400	3 980. 64 200
CORSE	94	KH St	9.	70	20.	420	20.	340	6.	110	55. 940
NON AFFECTE		KH St	1 950.	30 300	7 380.	143 000	1 220.	21 400	220.	3 200	10 770. 197 900
TOTAL		KH St	19 720.	293 900	46 650.	841 200	25 480.	438 700	14 830.	282 500	106 680. 1 856 300

Tableau 24 - Données relatives aux seuls établissements  
de 50 salariés ou plus, appartenant à des entreprises  
d'autres régions - 1977

Région où sont situés ces établissements		Salariés	Stagiaires	Ratio 3/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5
ILE DE FRANCE	11	39 500	8 300	21	400.
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	52 500	10 600	20	590.
PICARDIE	22	102 400	22 700	22	1 110.
HAUTE-NORMANDIE	23	113 400	24 200	21	1 810.
CENTRE	24	100 300	21 100	21	1 260.
BASSE-NORMANDIE	25	59 800	12 500	21	630.
BOURGOGNE	26	78 200	19 000	24	1 080.
NORD	31	172 800	42 500	25	2 690.
LORRAINE	41	96 000	20 000	21	1 480.
ALSACE	42	52 800	12 500	24	740.
FRANCHE-COMTE	43	85 600	16 200	19	930.
PAYS DE LA LOIRE	52	109 600	25 200	23	1 560.
BRETAGNE	53	58 400	13 500	23	770.
POITOU-CHARENTES	54	37 300	9 100	24	520.
AQUITAINE	72	67 400	20 100	30	1 100.
MIDI-PYRENEES	73	50 600	14 400	28	790.
LIMOUSIN	74	14 100	4 000	28	170.
RHONE-ALPES	82	171 000	42 900	25	2 630.
AUVERGNE	83	42 700	8 900	21	450.
LANGUEDOC	91	35 300	9 600	27	570.
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	113 300	31 000	27	1 870.
CORSE	94	1 800	570	32	26.
TOTAL		1 655 000	388 900	23	23 180.

Tableau 25 - Principales données départementales - 1977

Département		Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7	8
AIN	01	1 252	63 000	27.	1,14	5 900	9	270.
AISNE	02	1 169	65 000	28.	1,17	7 800	12	360.
ALLIER	03	764	33 900	14,7	1,22	3 900	12	170.
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	04	191	6 900	3,6	1,39	600	9	29.
HAUTES-ALPES	05	213	8 000	4,2	1,33	700	9	37.
ALPES-MARITIMES	06	1 811	73 000	35.	1,19	5 400	7	260.
ARDECHE	07	434	21 000	8,3	1,10	2 000	10	140.
ARDENNES	08	643	41 500	19.	1,19	5 200	13	230.
ARIEGE	09	277	13 600	4,5	1,02	700	5	35.
AUBE	10	777	55 400	26.	1,35	7 500	14	470.
AUDE	11	452	16 100	6,1	1,12	1 400	9	60.
AVEYRON	12	534	23 000	11,4	1,43	2 800	12	120.
BOUCHES-DU-RHONE	13	3 544	199 000	103.	1,25	20 100	10	1 210.
CALVADOS	14	1 103	61 000	30.	1,32	7 000	11	380.
CANTAL	15	251	10 500	4,1	1,20	1 100	10	43.
CHARENTE	16	657	41 200	19,2	1,21	4 900	12	240.
CHARENTE-MARITIME	17	902	43 400	19,9	1,29	4 900	11	250.
CHER	18	635	31 400	16,7	1,46	4 500	14	200.
CORREZE	19	470	22 100	10,7	1,39	2 400	11	160.
CORSE	20	237	8 000	4.	1,36	400	5	30.
COTE D'OR	21	1 071	68 000	32.	1,27	8 200	12	360.
COTES-DU-NORD	22	924	38 300	18,6	1,35	5 400	14	220.
CREUSE	23	189	7 200	3,7	1,48	1 000	14	50.
DORDOGNE	24	708	31 700	12.	1,13	3 200	10	150.
DOUBS	25	1 082	73 000	34.	1,29	10 100	14	460.
DROME	26	1 032	60 000	28.	1,22	6 600	11	300.
EURE	27	772	43 000	19,4	1,17	5 700	13	240.
EURE-ET-LOIR	28	808	38 900	20.	1,27	4 400	11	220.
FINISTERE	29	1 765	89 000	46.	1,40	11 700	13	550.
GARD	30	839	37 800	16,9	1,18	4 100	11	200.
HAUTE-GARONNE	31	1 670	90 000	44.	1,26	11 700	13	600.
GERS	32	288	12 500	5,4	1,32	1 200	10	47.
GIRONDE	33	2 432	118 000	54.	1,17	13 000	11	690.
HERAULT	34	1 075	45 100	21.	1,29	5 300	12	320.
ILLE-ET-VILAINE	35	1 481	78 000	38.	1,32	11 800	15	480.
INDRE	36	558	26 500	10,2	1,14	2 300	9	120.

Tableau 25 - Principales données départementales - 1977  
(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
INDRE-ET-LOIRE	37	1 031	56 000	25.	1,21	7 700	14	290.
ISERE	38	2 177	145 000	82.	1,40	21 900	15	1 310.
JURA	39	732	38 800	18,1	1,23	5 500	14	160.
LANDES	40	557	25 600	11,3	1,20	2 800	11	120.
LOIR-ET-CHER	41	582	34 700	17,3	1,32	4 900	14	190.
LOIRE	42	2 149	143 000	88.	1,56	20 300	14	1 270.
HAUTE-LOIRE	43	448	22 300	8,9	1,18	1 900	9	90.
LOIRE-ATLANTIQUE	44	2 062	118 000	65.	1,37	14 300	12	860.
LOIRET	45	1 300	74 000	41.	1,39	10 500	14	520.
LOT	46	228	13 500	6,6	1,39	1 800	13	80.
LOT-ET-GARONNE	47	638	27 400	11,2	1,19	2 500	9	130.
LOZERE	48	88	3 200	1,8	1,57	300	9	23.
MAINE-ET-LOIRE	49	1 645	92 000	38.	1,20	10 000	11	520.
MANCHE	50	664	33 800	15.	1,19	3 400	10	160.
MARNE	51	1 333	81 000	39.	1,20	11 200	14	560.
HAUTE-MARNE	52	510	29 400	13,6	1,24	4 600	14	160.
MAYENNE	53	514	25 500	13,6	1,53	2 900	11	140.
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	1 300	123 000	75.	1,50	16 900	14	1 190.
MEUSE	55	363	22 700	10,8	1,29	3 200	14	140.
MORBIHAN	56	1 120	52 000	23.	1,29	6 500	13	310.
MOSELLE	57	1 906	172 000	133.	1,88	26 400	15	2 170.
NIEVRE	58	392	17 300	8,1	1,33	2 200	13	110.
NORD	59	5 736	499 000	278.	1,45	79 000	16	3 770.
OISE	60	1 261	77 000	39.	1,24	10 800	14	480.
ORNE	61	538	27 000	10,9	1,16	2 500	9	140.
PAS-DE-CALAIS	62	2 412	145 000	69.	1,28	21 400	15	1 090.
PUY-DE-DOME	63	1 190	113 000	99.	2,27	18 100	16	2 170.
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	1 318	68 000	55.	1,91	9 600	14	600.
HAUTES-PYRENEES	65	415	19 700	8.	1,15	1 600	8	80.
PYRENEES-ORIENTALES	66	534	20 700	10,1	1,34	2 400	12	120.
BAS-RHIN	67	2 200	173 000	91.	1,35	23 900	14	1 080.
HAUT-RHIN	68	1 384	107 000	60.	1,37	14 200	13	700.
RHONE	69	4 934	355 000	202.	1,38	48 100	14	2 840.
HAUTE-SAONE	70	449	26 100	10,3	1,16	2 300	9	100.
SAONE-ET-LOIRE	71	1 069	63 000	28.	1,28	7 100	11	420.
SARTHE	72	708	54 000	32.	1,55	9 400	17	460.



Tableau 25 - Principales données départementales - 1977  
(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses millions de F.	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
SAVOIE	73	863	43 500	20.	1,18	5 300	12	250.
HAUTE-SAVOIE	74	1 465	74 000	38.	1,20	10 100	14	480.
VILLE DE PARIS	75	16 255	3 050 000	3 720.	2,47	837 000	27	51 000.
SEINE-MARITIME	76	2 484	162 000	84.	1,31	19 700	12	1 100.
SEINE-ET-MARNE	77	1 616	78 000	39.	1,22	7 700	10	390.
YVELINES	78	1 822	198 000	134.	1,43	30 600	15	1 780.
DEUX-SEVRES	79	759	50 000	30.	1,58	7 100	14	410.
SOMME	80	1 071	65 000	29.	1,22	8 800	14	380.
TARN	81	1 034	44 000	19.	1,21	3 800	9	250.
TARN-ET-GARONNE	82	359	14 100	5,4	1,17	1 300	9	50.
VAR	83	1 069	44 400	24.	1,32	4 200	9	550.
VAUCLUSE	84	887	36 300	18,7	1,35	3 800	10	200.
VENDEE	85	994	50 000	21.	1,24	4 500	9	190.
VIENNE	86	706	32 300	14,2	1,27	3 700	11	180.
HAUTE-VIENNE	87	784	52 000	22.	1,25	6 900	13	340.
VOSGES	88	906	64 000	26.	1,17	7 400	12	300.
YONNE	89	699	35 600	15,7	1,21	4 000	11	210.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	264	17 900	7,9	1,16	2 400	13	100.
ESSONNE	91	1 553	126 000	102.	1,81	21 800	17	870.
HAUTS-DE-SEINE	92	4 601	963 000	801.	1,66	179 000	19	10 800.
SEINE-SAINT-DENIS	93	3 326	247 000	120.	1,13	29 600	12	1 350.
VAL-DE-MARNE	94	3 035	201 000	112.	1,23	24 400	12	1 220.
VAL-D'OISE	95	1 680	84 000	43.	1,16	10 300	12	390.

Tableau 26 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977

Département	Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	
AIN	01	71 000	33.	1,19	7 600	11	370.
AISNE	02	91 000	44.	1,27	13 200	15	640.
ALLIER	03	52 000	25.	1,29	7 100	14	330.
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	04	8 800	5,4	1,53	700	8	48.
HAUTES-ALPES	05	9 200	5,9	1,59	1 200	13	60.
ALPES-MARITIMES	06	93 000	58.	1,47	11 100	12	590.
ARDECHE	07	29 300	13,1	1,20	3 700	13	240.
ARDENNES	08	53 000	26.	1,25	7 500	14	360.
ARIEGE	09	17 900	7,3	1,20	1 300	8	70.
AUBE	10	60 600	29.	1,34	8 800	14	490.
AUDE	11	19 700	8,7	1,23	2 200	11	100.
AVEYRON	12	28 100	14,3	1,41	4 200	15	170.
BOUCHES-DU-RHONE	13	263 000	186.	1,59	39 200	15	2 400.
CALVADOS	14	93 400	50.	1,38	13 400	14	740.
CANTAL	15	10 300	4,3	1,26	1 300	12	46.
CHARENTE	16	48 700	25.	1,33	7 600	16	360.
CHARENTE -MARITIME	17	56 000	29.	1,41	7 200	13	420.
CHER	18	44 600	25.	1,51	6 300	14	380.
CORREZE	19	26 800	15,1	1,58	3 600	14	240.
CORSE	20	9 700	5,2	1,48	900	9	60.
COTE D'OR	21	85 200	44.	1,37	13 700	16	550.
COTES-DU-NORD	22	52 400	27.	1,40	9 400	18	370.
CREUSE	23	8 900	4,1	1,33	1 400	15	55.
DORDOGNE	24	36 500	15,5	1,23	4 700	13	220.
DOUBS	25	126 000	69.	1,43	19 300	15	980.
DROME	26	65 100	33.	1,32	8 200	13	390.
EURE	27	62 000	31.	1,30	10 200	17	440.
EURE-ET-LOIR	28	58 300	32.	1,39	8 200	14	430.
FINISTERE	29	101 000	55.	1,46	14 500	14	700.
GARD	30	49 100	26.	1,38	6 800	14	390.
HAUTE-GARONNE	31	115 000	70.	1,47	18 600	16	1 030.
GERS	32	12 200	5.	1,27	1 100	9	42.
GIRONDE	33	159 000	103.	1,54	28 200	16	1 440.
HERAULT	34	57 200	38.	1,65	9 600	17	590.
ILLE-ET-VILAINE	35	103 000	53.	1,37	16 800	16	850.
INDRE	36	30 800	13,5	1,26	3 400	11	190.

Tableau 26 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977  
(Suite)

Département	Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	
INDRE-ET-LOIRE	37	72 600	39.	1,39	11 500	16	510.
ISERE	38	174 000	111.	1,52	29 500	17	1 780.
JURA	39	41 800	17,3	1,16	6 000	14	170.
LANDES	40	28 700	13.	1,19	3 600	13	140.
LOIR-ET-CHER	41	44 800	23.	1,34	6 600	15	300.
LOIRE	42	148 000	83.	1,43	19 900	13	1 260.
HAUTE-LOIRE	43	24 400	11.	1,36	2 600	10	170.
LOIRE-ATLANTIQUE	44	150 000	111.	1,74	23 500	16	1 570.
LOIRET	45	103 000	70.	1,67	17 300	17	910.
LOT	46	10 500	6.	1,58	1 500	14	70.
LOT-ET-GARONNE	47	31 300	15,5	1,39	3 700	12	210.
LOZERE	48	3 800	2,1	1,49	400	11	27.
MAINE-ET-LOIRE	49	113 000	57.	1,41	15 700	14	880.
MANCHE	50	41 600	22.	1,40	5 500	13	310.
MARNE	51	104 000	53.	1,30	15 900	15	840.
HAUTE-MARNE	52	36 000	16,3	1,23	5 000	14	220.
MAYENNE	53	36 700	19,2	1,46	4 800	13	250.
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	137 000	98.	1,73	20 900	15	1 570.
MEUSE	55	27 500	13,2	1,31	4 700	17	190.
MORBIHAN	56	57 700	27.	1,35	7 900	14	380.
MOSELLE	57	213 000	174.	1,93	34 500	16	2 840.
NIEVRE	58	29 500	14,8	1,38	4 500	15	270.
NORD	59	606 000	391.	1,64	106 300	18	5 830.
OISE	60	121 000	68.	1,32	19 800	16	980.
ORNE	61	39 400	16,4	1,19	5 400	14	230.
PAS DE CALAIS	62	178 000	92.	1,36	29 600	17	1 440.
PUY-DE-DOME	63	112 000	92.	2,08	18 500	17	1 820.
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	72 800	52.	1,75	11 300	15	630.
HAUTES-PYRENEES	65	24 400	10,7	1,19	2 600	11	120.
PYRENEES-ORIENTALES	66	24 300	12,7	1,42	3 200	13	150.
BAS-RHIN	67	189 000	103.	1,39	28 000	15	1 240.
HAUT-RHIN	68	135 000	82.	1,51	21 400	16	1 200.
RHONE	69	396 000	263.	1,57	60 300	15	3 650.
HAUTE-SAONE	70	33 800	14,6	1,29	3 900	11	230.
SAONE-ET-LOIRE	71	96 600	61.	1,66	15 800	16	1 020.
SARTHE	72	75 800	44.	1,42	13 500	18	640.

Tableau 26 - Principales données départementales,  
compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977  
(Suite)

Département		Salariés	Dépenses (millions de F)	Taux de p. financière t <sub>1</sub> %	Nombre de stagiaires	Ratio 5/2 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)
1		2	3	4	5	6	7
SAVOIE	73	58 800	36.	1,46	9 800	17	490.
HAUTE-SAVOIE	74	80 100	47.	1,36	12 400	16	620.
VILLE DE PARIS	75	1 618 000	1 891.	2,25	333 000	18	20 550.
SEINE-MARITIME	76	249 000	165.	1,58	37 500	15	2 630.
SEINE-ET-MARNE	77	108 000	67.	1,45	14 700	14	810.
YVELINES	78	221 000	168.	1,55	36 500	17	2 350.
DEUX-SEVRES	79	50 800	29.	1,54	7 300	14	400.
SOMME	80	86 900	44.	1,35	14 900	17	640.
TARN	81	50 500	28.	1,49	6 300	13	380.
TARN-ET-GARONNE	82	15 800	6,8	1,29	1 800	11	80.
VAR	83	51 000	29.	1,41	5 900	12	550.
VAUCLUSE	84	47 900	27.	1,43	6 200	13	320.
VENDEE	85	57 600	26.	1,34	6 100	11	290.
VIENNE	86	45 100	24.	1,52	6 800	15	350.
HAUTE-VIENNE	87	54 400	27.	1,37	8 600	16	380.
VOSGES	88	78 600	33.	1,23	10 000	13	440.
YONNE	89	41 600	19,6	1,26	5 300	13	280.
TERRITOIRE-DE-BELFORT	90	29 000	16,5	1,47	4 800	16	290.
ESSONNE	91	131 000	93.	1,51	23 500	18	1 130.
HAUTS-DE-SEINE	92	640 000	625.	1,81	119 000	19	7 900.
SEINE-SAINT-DENIS	93	258 000	155.	1,33	36 000	14	1 940.
VAL-DE-MARNE	94	208 000	164.	1,66	31 300	15	1 630.
VAL D'OISE	95	99 000	59.	1,28	15 200	15	630.
NON AFFECTE		277 600	644.	4,95	197 900	71	10 770.

Tableau 27 - Taux de réponse par secteur, en % - 1977  
(effectifs des salariés des entreprises ayant remis une déclaration 2483/  
effectifs théoriques)

	T	%		T	%
Ind. agricoles et alim.	02, 03	97	Hôtels, cafés, restaurants	30	80
Prod. de combustibles minér. solides et cokéfaction	04	100	Transports	31	95
Prod. de pétrole et gaz nat.	05	113	Services marchands aux entreprises et autres services	33, 34, 35, 38	83
Eau, gaz, électricité	06	107	Assurances, organismes financiers	36, 37	104
Sidérurgie, métaux non fer.	07, 08	99	<u>Récapitulatif</u>		
Mat. constr., minerais div., verre	09, 10	87	Energie	04, 05, 06	106
Chimie, parachimie	11, 12	95	Industries extractives et de transformation	02, 03 07 à 23	92
Fonderie et travail des métaux	13	93	Ind. mise en oeuvre bât., génie civil et agricole	24	83
Construction mécanique	14	83	Commerces	25 à 28	98
Construction électrique et électronique	15	98	Transports	31	95
Constr. véhicules auto et autres mat. de transp. terr.	16	102	Services	29, 30, 33, 34, 35, 38	83
Constr. navale et aéronaut., armement	17	83	Assurances, organismes financiers	36, 37	104
Ind. textile et de l'habillement	18	86			
Ind. du cuir et de la chaussure	19	88	TOTAL sauf 01		91, 3
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	20	91			
Ind. du papier-carton	21	86			
Imprimerie, presse, édition	22	92			
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	23	93			
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	24	83			
Commerce de gros aliment, et non aliment.	25, 26	104			
Commerce de détail aliment. et non aliment.	27, 28	93			
Réparation et commerce de l'automobile	29	83			

Tableau 28 - Principales données sectorielles - 1977

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE  1	Entreprises  2	Salariés							Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t <sub>3</sub> % 9	Heures de stage (milliers) 10	Ratio 10/3 (heures) 11
		Nombres  3	Structures par Cl. de taille %  4					Millions de francs  5	Entr. %  6	Nombres  7	Entr. t <sub>2</sub> %  8				
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5								
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	2 540	101 000	17	29	31	6	17	43	76	21 800	36	21	540.	5,3
Industrie de la viande et du lait	T 02	1 536	156 000	4	12	40	23	21	70	89	25 300	44	16	770.	4,9
Autres industries alimentaires	T 03	3 045	261 000	6	14	35	21	24	150	86	43 900	39	17	1 650.	6,3
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	10	78 000	0	0	0	1	99	141	80	29 000	50	37	2 280.	29,2
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	68	45 000	0	2	6	2	90	116	93	18 600	65	42	1 190.	26,4
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	155	163 000	0	1	5	5	89	398	93	47 700	77	29	4 060.	24,9
Prod. minerais-métaux ferreux, première transform. de l'acier	T 07	225	205 000	0	1	9	11	79	169	96	35 800	75	17	2 960.	14,4
Prod. minerais, métaux et demi- produits non ferreux	T 08	185	68 000	1	3	21	22	53	59	96	18 200	60	27	780.	11,5
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	2 215	169 000	7	17	36	21	19	94	90	22 800	39	13	1 100.	6,5
Industrie du verre	T 10	302	71 000	2	5	13	18	62	52	86	17 300	46	24	920.	13,0
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	458	163 000	1	3	19	12	65	170	97	41 300	68	25	2 320.	14,2
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	1 068	168 000	2	7	40	34	17	143	93	39 400	62	24	1 740.	10,4
Fonderie et travail des métaux	T 13	5 784	445 000	6	17	39	19	19	216	90	53 200	38	12	2 740.	6,2
Construction mécanique	T 14	5 000	456 000	4	14	44	23	15	238	92	58 800	50	13	3 190.	7,0
Construction électri. et électron.	T 15	1 934	574 000	1	4	16	17	62	597	92	125 300	56	22	8 490.	14,8
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	847	535 000	0	2	8	12	78	400	92	85 100	52	16	7 370.	13,8
Constr. navale et aéron., armem.	T 17	348	143 000	1	3	11	15	70	119	89	27 300	47	19	1 750.	12,2
Ind. textile et de l'habillement	T 18	5 790	530 000	4	14	49	24	9	182	88	53 100	41	10	3 660.	6,9
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	1 188	105 000	4	15	50	23	8	34	87	10 500	40	10	640.	6,1
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	4 658	269 000	9	23	51	14	3	91	88	22 300	34	8	1 000.	3,7
Ind. du papier-carton	T 21	897	120 000	2	9	46	27	16	61	89	20 800	49	17	650.	5,4
Imprimerie, presse, édition	T 22	2 810	171 000	9	21	42	25	3	93	88	16 900	35	10	850.	5,0
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	1 476	215 000	3	9	28	19	41	146	89	32 300	45	15	2 700.	12,6

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le 0,2 % jeunes  
" 8 " " " " des stagiaires

Tableau 28 - Principales données sectorielles - 1977 (suite)

SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE	Entreprises	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t <sub>3</sub> %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 (heures)	
		Nombres	Structures par Cl. de taille %					Millions de francs	Entr. %	Nombres	Entr. t <sub>2</sub> %				
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5								
1	2	3	4					5	6	7	8	9	10	11	
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	19 770	1 047 000	12	23	35	14	16	426	96	40 700	17	4	1 880.	1,8
Commerce de gros alimentaire	T 25	5 135	200 000	17	32	39	8	4	82	87	20 400	35	10	680.	3,4
Commerce de gros non alimentaire	T 26	11 649	539 000	13	28	39	12	8	320	90	80 800	44	15	3 690.	6,8
Commerce de détail alimentaire	T 27	2 759	299 000	6	10	18	23	43	121	89	56 300	32	19	1 670.	5,6
Commerce de détail non alimentaire	T 28	7 311	295 000	20	24	25	12	19	108	83	44 500	31	15	1 190.	4,0
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	4 752	170 000	17	37	38	3	5	76	95	27 100	54	16	890.	5,2
Hôtels-café-restaurants	T 30	3 650	143 000	20	27	24	12	17	45	79	10 100	16	7	370.	2,6
Transports	T 31	5 623	665 000	5	11	21	10	53	1 100	88	257 100	38	39	15 000.	22,6
Services marchands aux entreprises	T 33	9 744	509 000	13	21	41	17	8	368	88	84 500	44	17	3 850.	7,6
Services marchands aux particuliers	T 34	6 950	430 000	8	21	47	19	5	173	86	32 800	34	8	2 250.	5,2
Location et crédit-bail immobilier	T 35	370	22 000	8	22	57	13	0	9	92	2 500	56	11	90.	4,1
Assurances	T 36	387	129 000	1	2	24	25	48	153	97	49 300	71	38	3 160.	24,5
Organismes financiers	T 37	1 021	374 000	1	3	15	27	54	733	97	191 000	74	51	10 840.	29,0
Services non marchands	T 38	4 976	469 000	4	14	45	20	17	453	95	92 600	58	20	7 760.	16,5
TOTAL		126 679	10 500 000	7	15	32	17	30	7 950	90	1 856 300	37,5	17,7	106 680.	10,2

Colonne 6 : Pourcentages des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses autres que le 0,2 % jeunes

" 8 " " " " des stagiaires

Tableau 29 - Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière  $t_1$  et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages  $t_3$   
 1976 1977

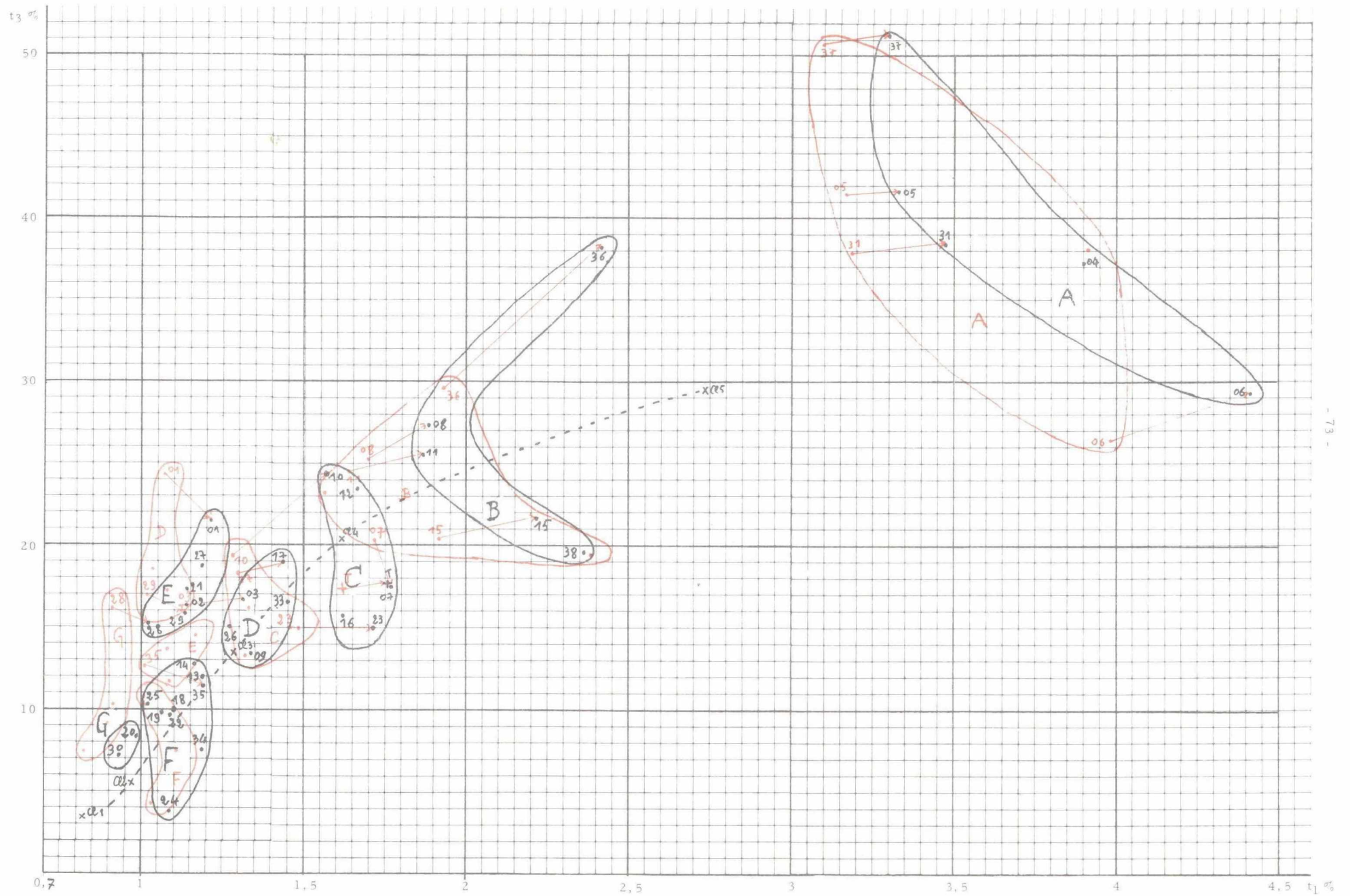




Tableau 30 - Répartition des secteurs selon la durée moyenne des stages et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages t3

1977

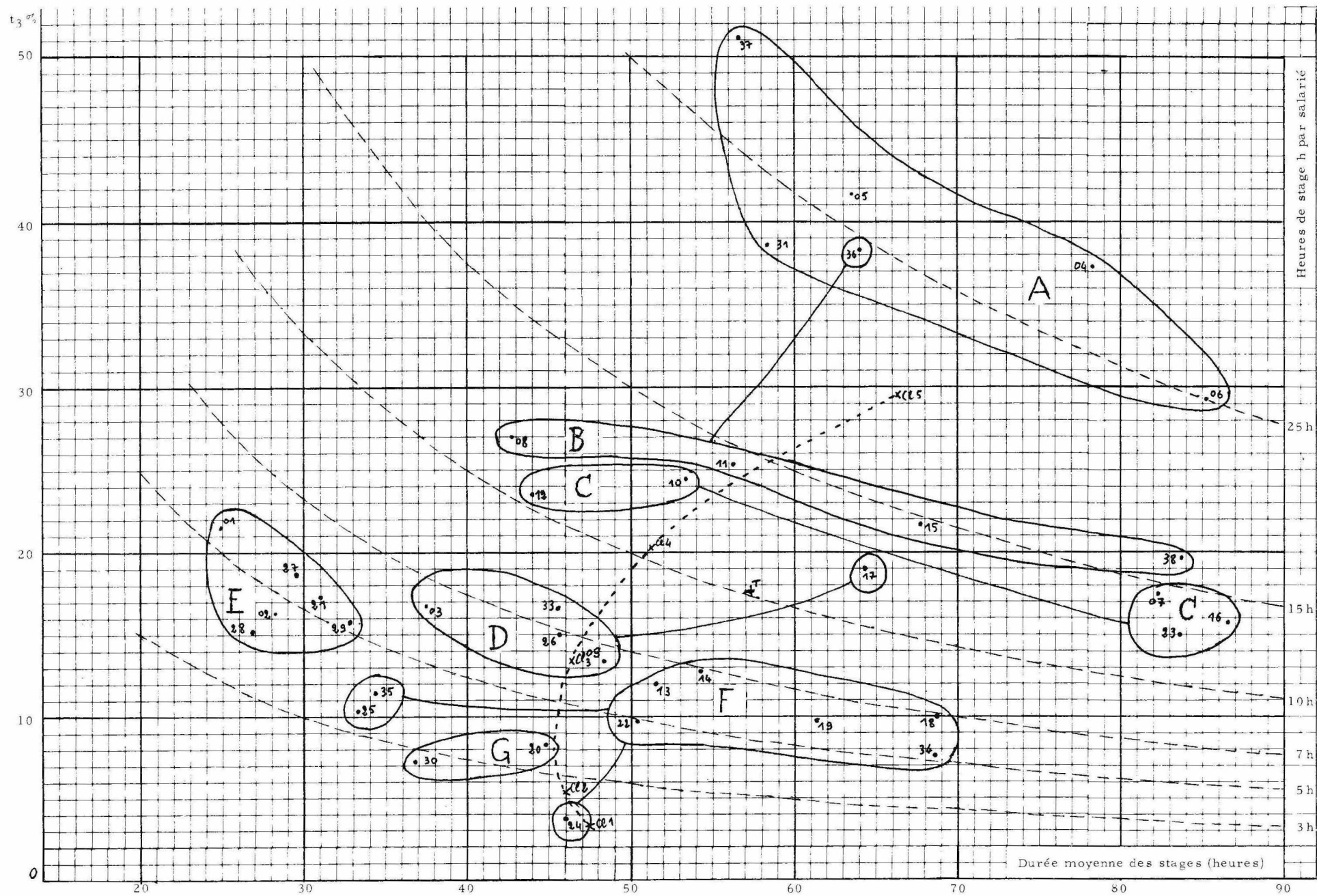


Tableau 31 - Taux de participation financière t, % selon le secteur d'activité économique  
et la classe de taille - 1977

SECTEUR		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	0,7	0,9	1,16	1,03	2,59	1,21
Industries de la viande et du lait	T 02	0,75	0,85	1,06	1,17	1,40	1,13
Autres industries alimentaires	T 03	0,75	0,9	1,14	1,31	1,80	1,31
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	-	-	-	-	3,95	3,90
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	-	-	3,06	-	3,41	3,33
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	-	-	1,44	2,00	4,75	4,41
Prod. minerais-métaux ferreux, première transformation de l'acier	T 07	-	-	1,44	1,17	1,89	1,77
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	-	1,60	1,49	2,20	1,88
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	0,75	0,9	1,10	1,39	2,07	1,34
Industrie du verre	T 10	-	0,75	1,40	1,53	1,68	1,57
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	-	1,05	1,48	1,76	2,03	1,87
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	0,75	0,9	1,36	1,56	2,75	1,66
Fonderie et travail des métaux	T 13	0,75	0,9	1,10	1,26	1,61	1,18
Construction mécanique	T 14	0,7	0,9	1,10	1,39	1,34	1,16
Construction électrique et électronique	T 15	0,75	1,0	1,18	1,53	2,69	2,22
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	0,65	0,85	1,14	1,23	1,86	1,72
Constr. navale et aéronautique, armement	T 17	-	0,85	1,12	1,29	1,51	1,43
Ind. textile et de l'habillement	T 18	0,65	0,85	1,10	1,31	1,20	1,10
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	0,7	0,85	1,02	1,16	1,45	1,06
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	0,75	0,8	1,04	1,14	1,21	0,98
Ind. du papier-carton	T 21	0,65	0,75	1,04	1,28	1,30	1,14
Imprimerie, presse, édition	T 22	0,8	0,85	1,04	1,31	1,68	1,08
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	0,7	0,9	1,02	1,32	2,50	1,71
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	1,0	1,05	1,08	1,15	1,16	1,08
Commerce de gros alimentaire	T 25	0,75	0,9	1,10	1,20	2,22	1,02
Commerce de gros non alimentaire	T 26	0,8	0,95	1,32	1,75	2,32	1,27
Commerce de détail alimentaire	T 27	0,8	0,9	1,06	1,25	1,33	1,19
Commerce de détail non alimentaire	T 28	0,7	0,85	1,10	1,23	1,37	1,02
Réparation et commerce de l'automobile	T 29	0,85	1,15	1,22	1,42	1,13	1,13
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	0,65	0,85	1,02	1,13	1,13	0,93
Transports	T 31	0,75	0,95	1,19	1,60	5,17	3,46
Services marchands aux entreprises	T 33	1,0	1,05	1,46	1,89	2,44	1,45
Services marchands aux particuliers	T 34	0,9	0,95	1,08	1,32	2,20	1,18
Location et crédit-bail immobilier	T 35	-	1,1	1,18	1,60	-	1,19
Assurances	T 36	-	1,0	1,78	2,17	3,01	2,42
Organismes financiers	T 37	1,65	1,95	2,40	3,17	3,70	3,30
Services non marchands	T 38	1,1	1,3	2,00	2,56	3,95	2,36
TOTAL		0,82	0,97	1,28	1,61	2,73	1,76

Tableau 32 - Taux de participation financière  $t_1$ , par secteur  
 • ———— 1977      x - - - - - 1976

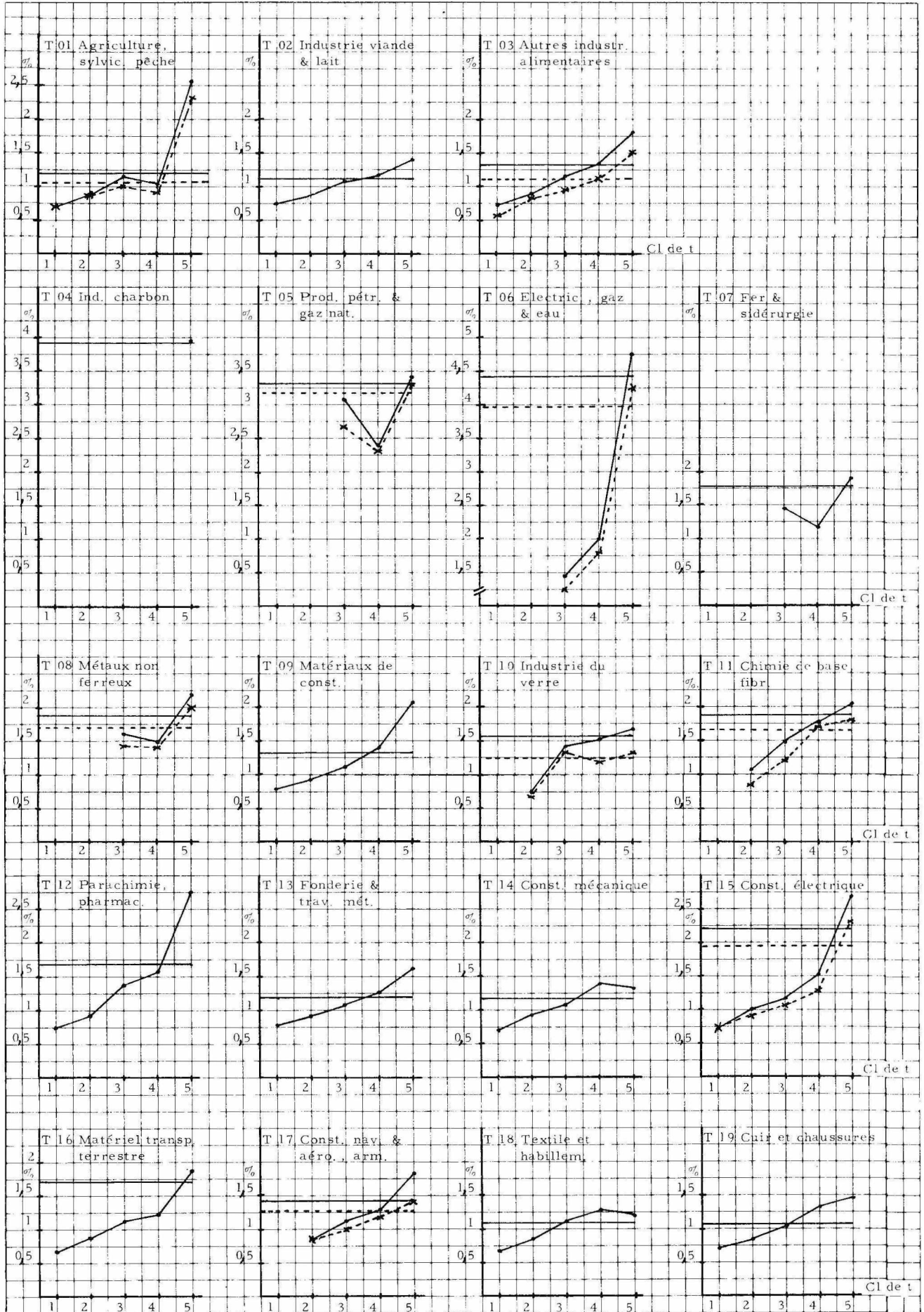


Tableau 32 - Taux de participation financière  $t_1$ , par secteur  
 • ———— 1977      × - - - - - 1976

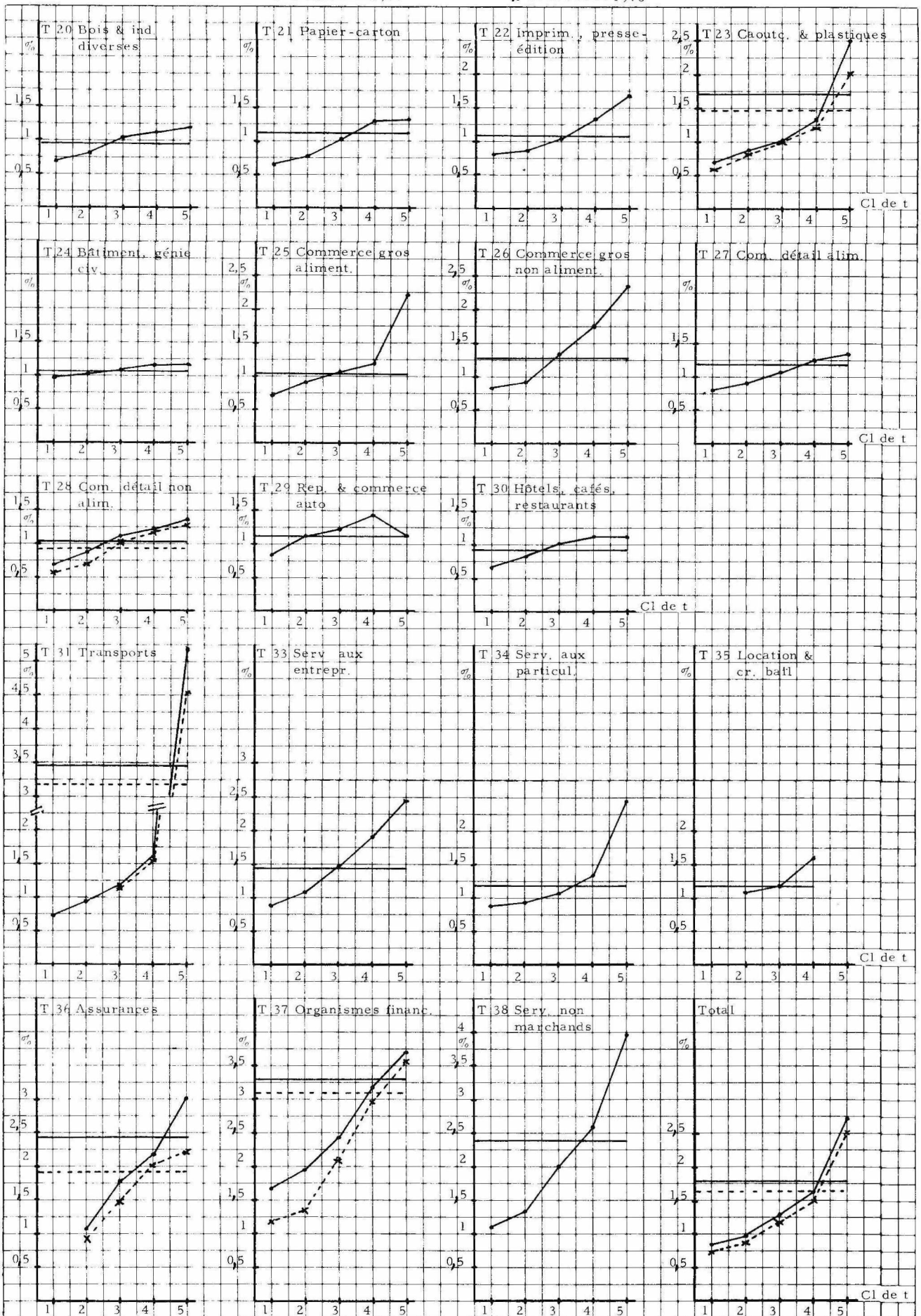


Tableau 33 - Pourcentages des nombres d'entreprises  $t_2$  ayant eu des stagiaires en 1977, par secteur

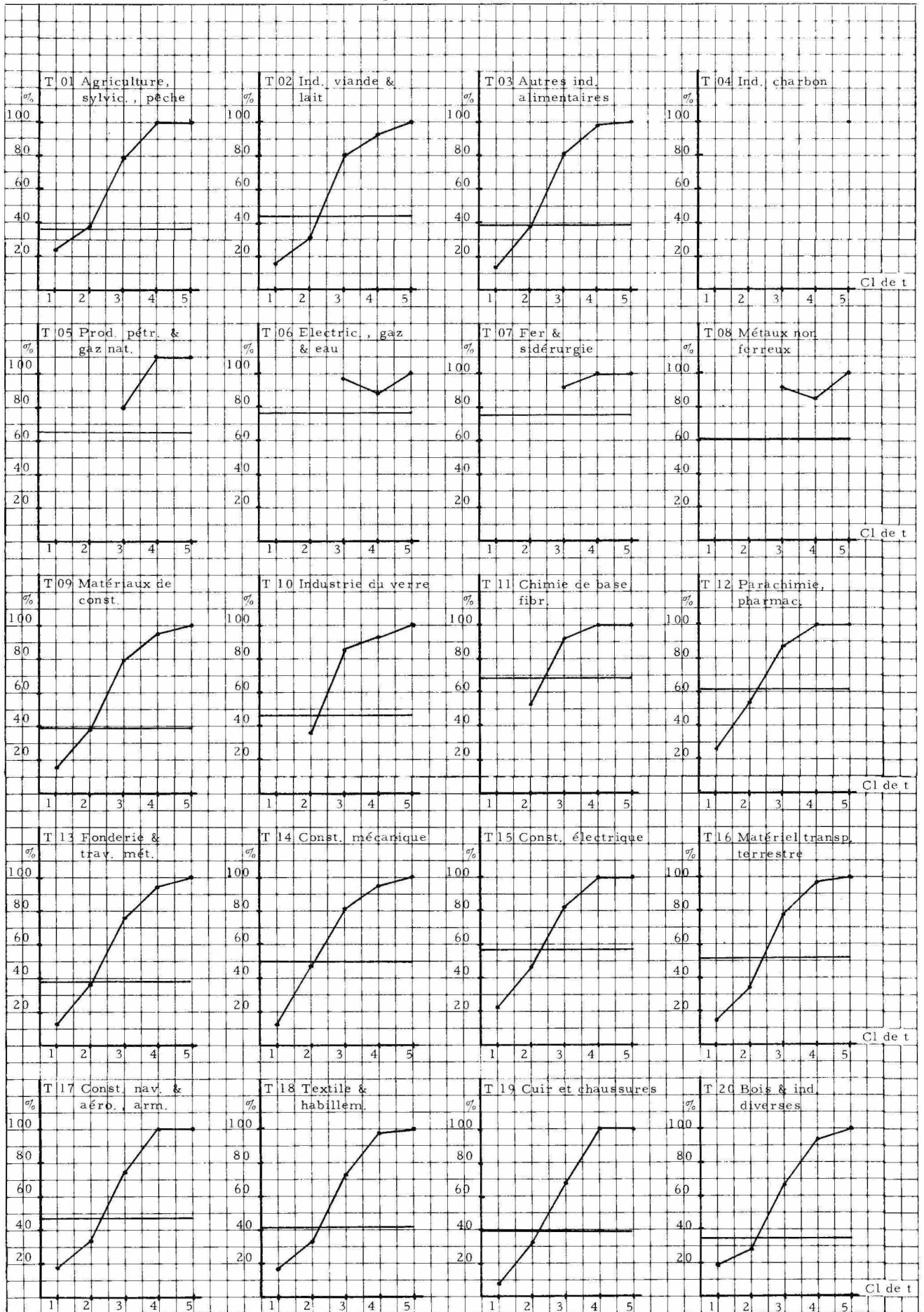


Tableau 33 - Pourcentages des nombres d'entreprises  $t_2$  ayant eu des stagiaires en 1977, par secteur

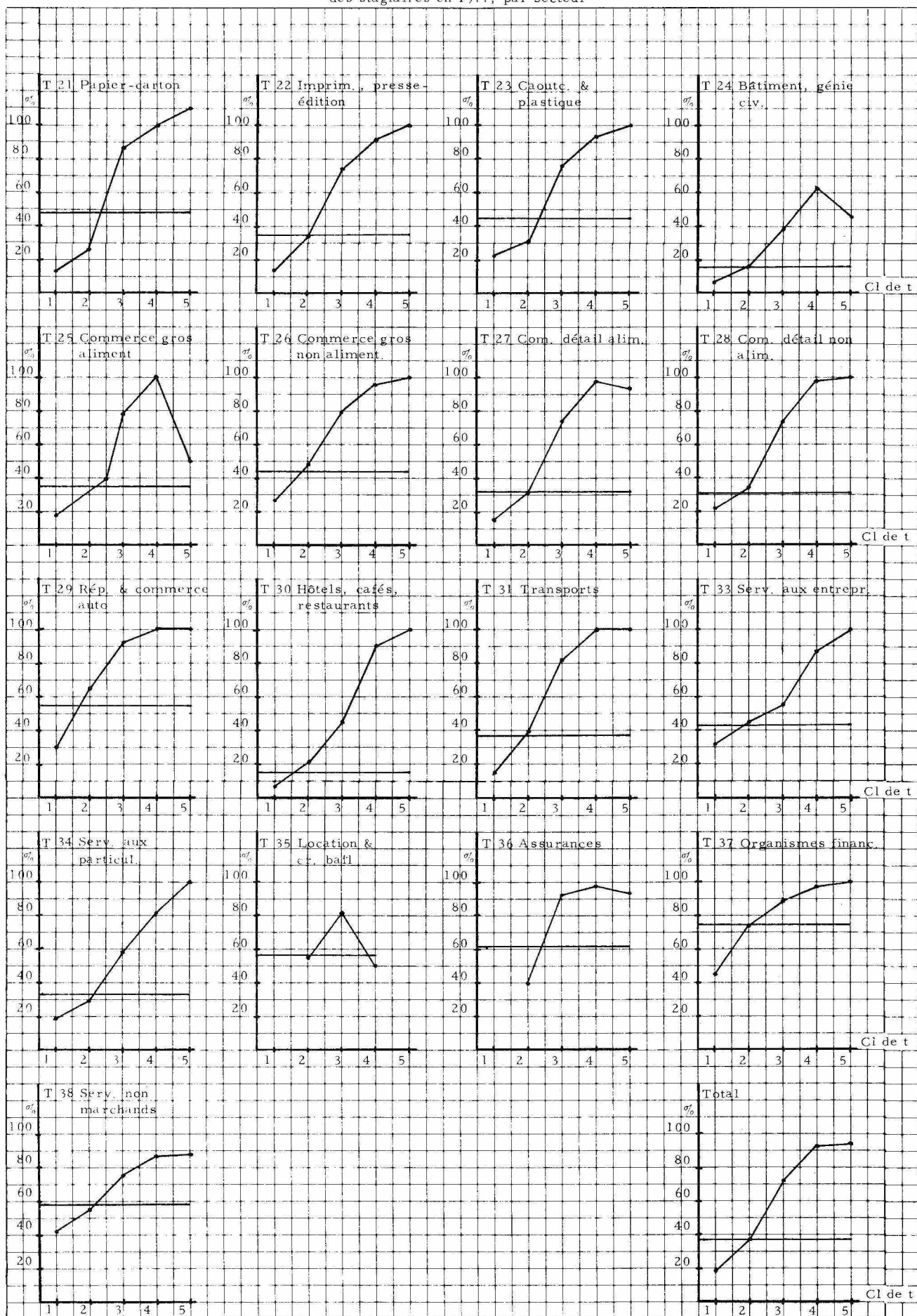


Tableau 34 - Pourcentages t<sub>3</sub> de salariés ayant suivi des stages, par secteur

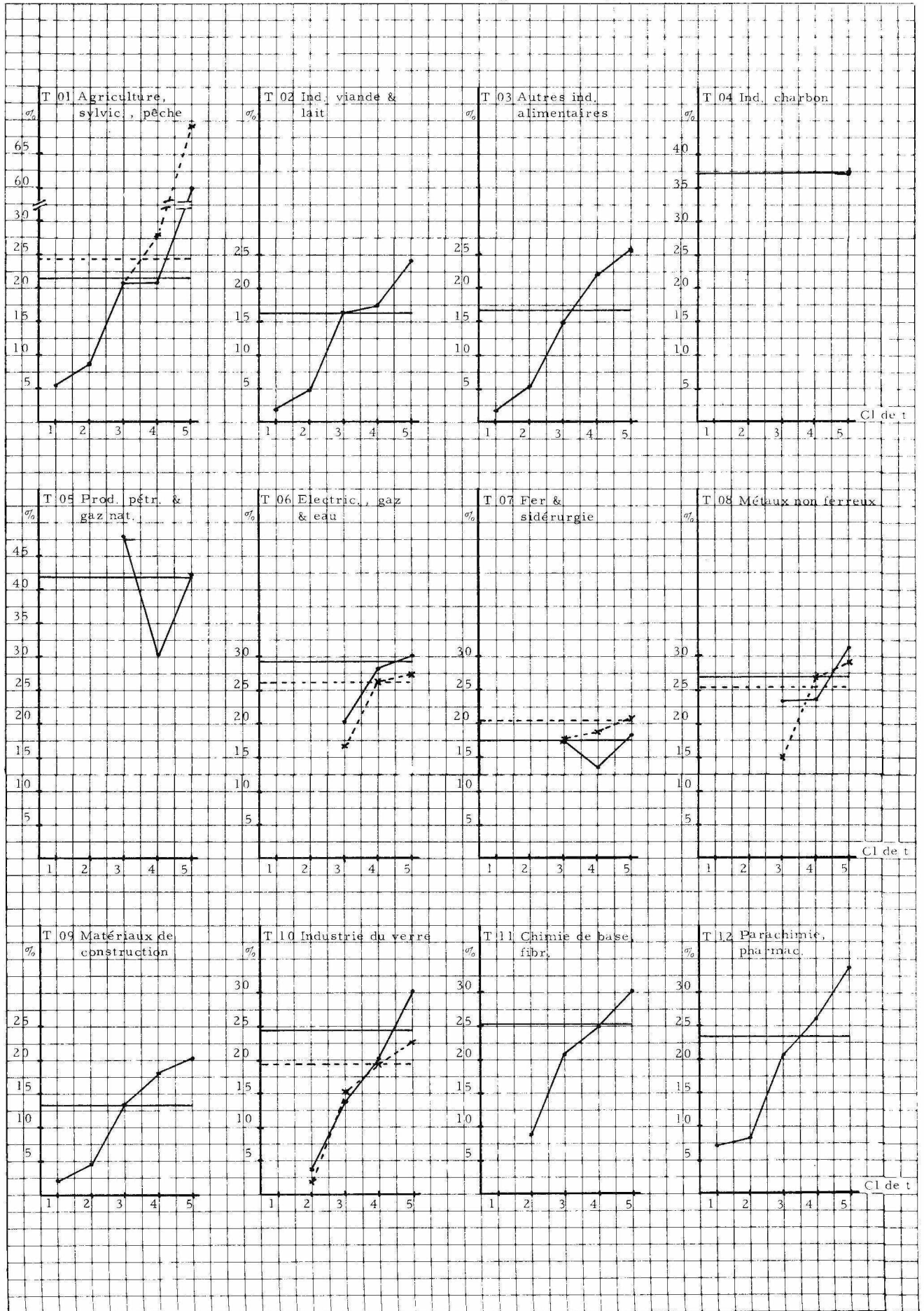


Tableau 34 - Pourcentages t<sub>3</sub> de salariés ayant suivi des stages, par secteur  
• .....1977      x.....1976

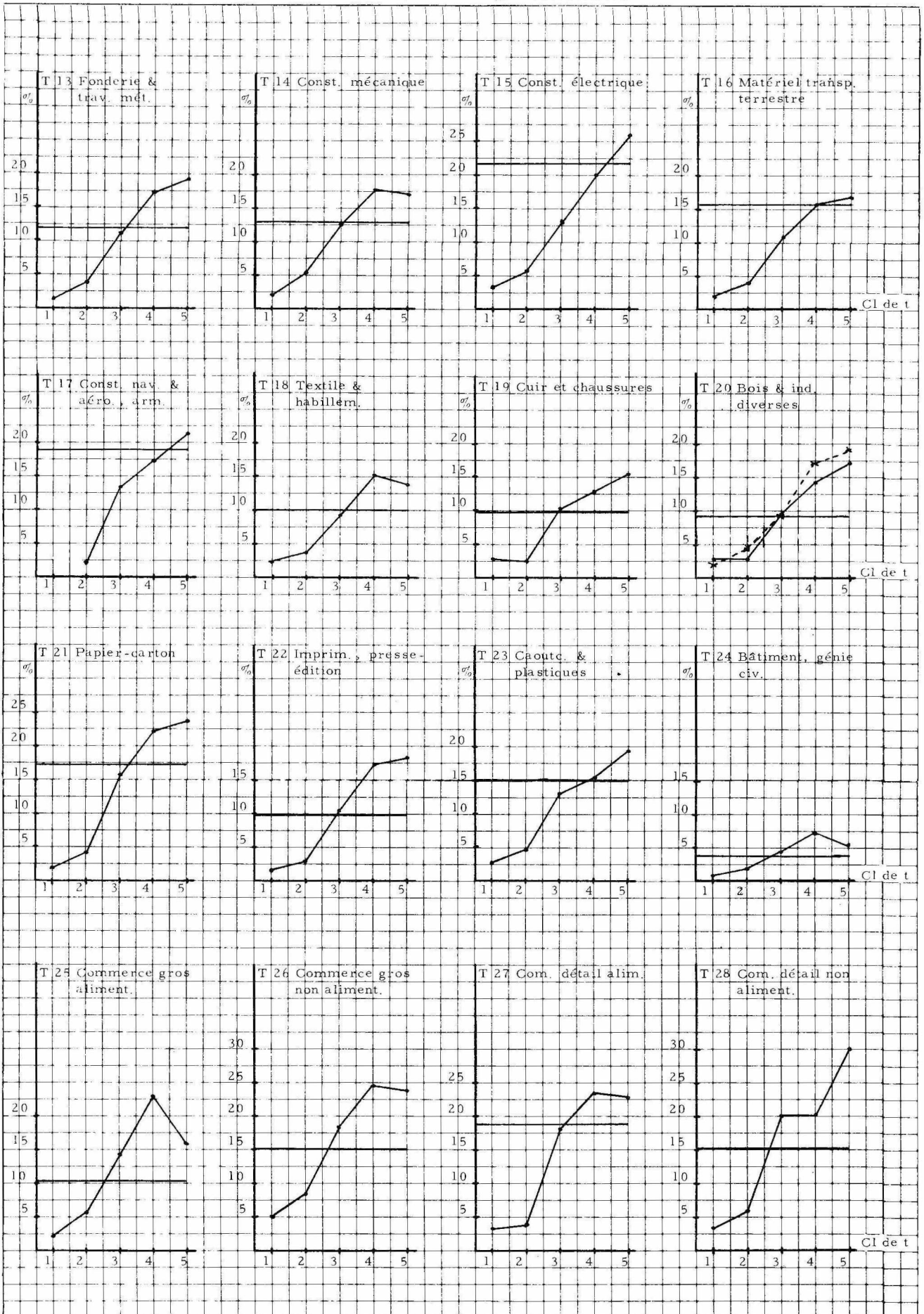




Tableau 34 - Pourcentages t<sub>3</sub> de salariés ayant suivi des stages, par secteur  
 • ————— 1977      ✕ - - - - - 1976

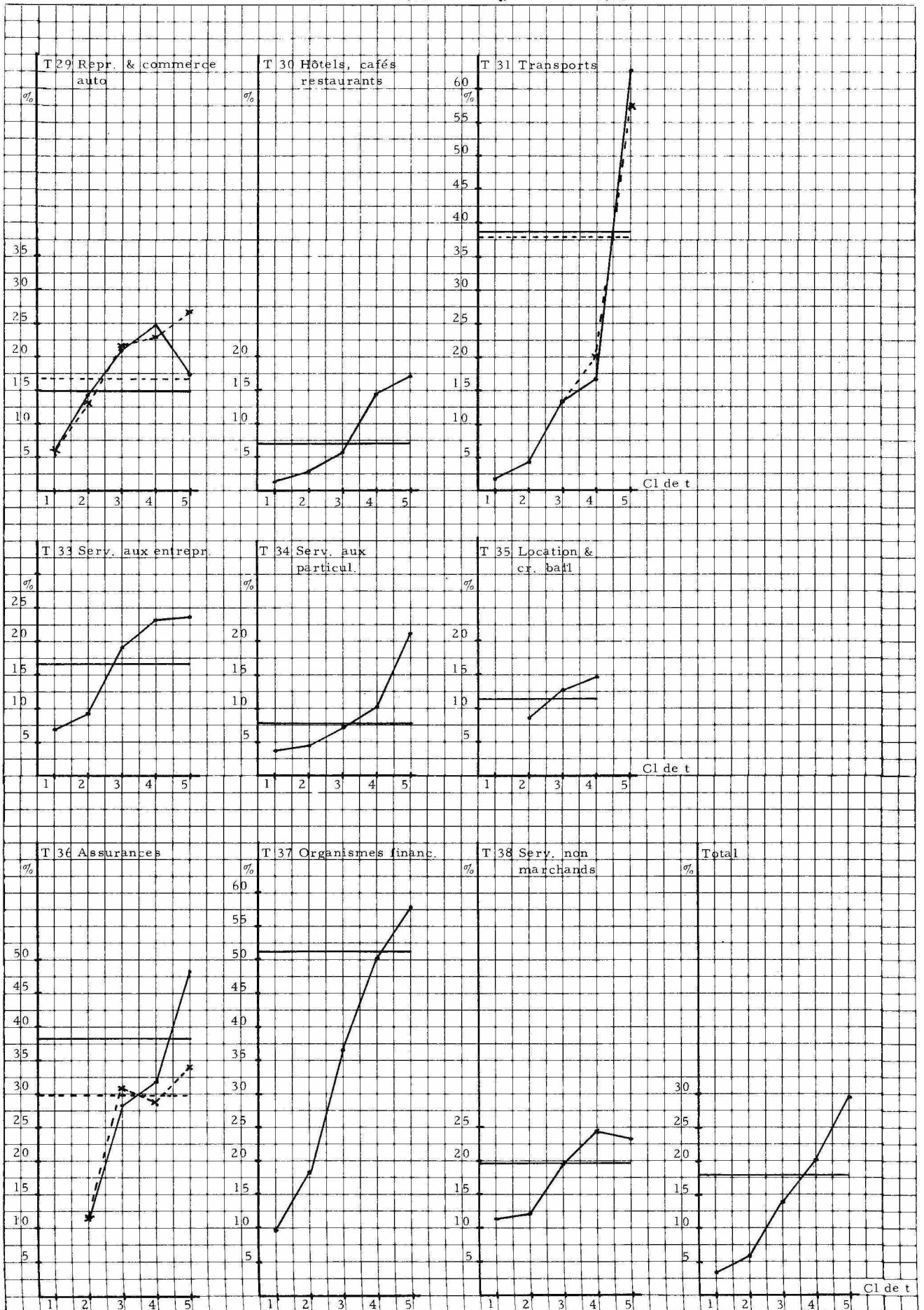


Tableau 35 - Proportions des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires en 1976 et/ou 1977

SECTEUR		Classe 1			Classe 2			Classe 3		
		1976 et 1977	1976 ou 1977	aucun	1976 et 1977	1976 ou 1977	aucun	1976 et 1977	1976 ou 1977	aucun
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	.	.	56	.	.	44	75	.	.
Industries de la viande et du lait	T 02	.	.	.	.	.	.	78	.	9
Autres industries alimentaires	T 03	.	.	.	.	.	.	72	.	17
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	.	.	.	.	.	.	93	4	2
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	.	.	.	.	.	.	87	4	9
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	.	.	.	.	.	.	86	8	6
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	.	.	.	.	.	.	.	.	16
Industrie du verre	T 10	.	.	.	.	.	.	76	.	10
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	.	.	.	52	.	28	85	.	3
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	.	.	.	41	.	34	87	4	9
Fonderie et travail des métaux	T 13	6	.	80	.	.	.	72	.	17
Construction mécanique	T 14	.	.	.	37	.	.	75	.	14
Construction électrique et électron.	T 15	.	.	.	47	.	35	78	.	11
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	3	9	88	.	.	.	.	.	.
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	.	.	.	.	.	.	80	.	11
Ind. textile et de l'habillement	T 18	.	6	.	15	.	61	.	14	18
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	6	.	86	.	.	.	54	18	27
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	.	.	.	18	26	.	63	16	.
Ind. du papier-carton	T 21	.	.	.	.	.	.	78	.	9
Imprimerie, presse, édition	T 22	.	25	.	.	.	.	.	16	15
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	.	.	.	18	28	.	.	.	.
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	6	5	89	14	14	72	37	.	52
Commerce de gros alimentaire	T 25	.	.	.	.	.	.	73	.	17
Commerce de gros non alimentaire	T 26	.	23	59	33	.	45	81	7	12
Commerce de détail alimentaire	T 27	1	.	88	14	.	.	61	20	.
Commerce de détail non alimentaire	T 28	.	.	.	.	.	.	73	.	.
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	24	28	48	61	10	29	90	6	5
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	2	3	95	12	.	73	39	19	42
Transports	T 31	.	.	.	.	.	45	80	.	9
Services marchands aux entreprises	T 33	21	24	55	.	.	.	74	.	17
Services marchands aux particuliers	T 34	.	6	80	19	12	69	57	.	31
Assurances	T 36	.	.	.	.	.	.	90	2	9
Organismes financiers	T 37	36	25	40	58	.	17	85	.	3
Services non marchands	T 38	46	.	36	54	.	32	78	5	17
TOTAL		14	15	71	28	18	54	68	11	21

Seules figurent les proportions s'écartant de façon statistiquement significative de la valeur "Total" dans leur colonne.

Tableau 36 - Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires,  
par secteur - 1977

SECTEUR		Manoeuvres Ouvr. spécial.	Ouvr. qual. Empl. qual.	Agents de maîtrise Agents techn. Techniciens	Ingénieurs Cadres	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	43	23	18	26	25
Industries de la viande et du lait	T 02	24	31	33	34	30
Autres industries alimentaires	T 03	32	38	41	40	38
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	90	85	47	45	78
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	68	74	58	56	64
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	126	84	88	80	85
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	76	85	94	47	83
Prod. minerais, métaux et demi- produits non ferreux	T 08	41	43	44	46	43
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	49	50	48	42	48
Industrie du verre	T 10	43	59	56	50	53
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	50	60	59	45	56
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	41	42	49	42	44
Fonderie et travail des métaux	T 13	51	56	47	45	52
Construction mécanique	T 14	71	56	48	44	54
Construction électrique et électron.	T 15	55	62	76	72	68
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	91	99	72	61	87
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	155	66	57	46	64
Ind. textile et de l'habillement	T 18	89	64	48	42	69
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	88	53	38	36	61
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	51	40	44	46	45
Ind. du papier-carton	T 21	28	29	38	37	31
Imprimerie, presse, édition	T 22	54	52	52	44	50
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	100	58	106	62	84
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	70	47	40	35	46
Commerce de gros alimentaire	T 25	31	31	37	38	33
Commerce de gros non alimentaire	T 26	63	40	51	45	46
Commerce de détail alimentaire	T 27	34	27	35	30	30
Commerce de détail non alimentaire	T 28	27	23	43	30	27
Réparation et commerce de l'auto.	T 29	55	29	33	38	33
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	33	35	45	39	37
Transports	T 31	71	52	57	107	58
Services marchands aux entreprises	T 33	43	41	52	46	46
Services marchands aux particuliers	T 34	68	75	66	55	69
Location et crédit-bafl immobilier	T 35	34	33	34	38	34
Assurances	T 36	111	81	41	34	64
Organismes financiers	T 37	57	59	54	55	57
Services non marchands	T 38	142	84	73	60	84
TOTAL		67	55	58	53	57

Tableau 37 - Structures des nombres de salariés (%)  
 Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t3 %)

selon leur qualification professionnelle,  
 par secteur 1977

T	Manoeuvres Ouvriers spécialisés Employés non qual.	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs Cadres	Total stag/sal t3 %	
Agriculture, sylvic., pêche 01	11		13	62	63	22
Industrie viande & lait 02	11		14	35	47	16
Autres ind. alimentaires 03	10		16	28	45	17
Industrie du charbon 04	92		21	51	46	37
Prod. pétr. & gaz nat. 05	28	35	45	58		42
Electr., gaz et eau 06	7	20	37	56		29
Fer & sidé- rurgie 07	13		15	28	35	17
Métaux non ferreux 08	16		28	34	48	27
Matériaux de const. 09	8		13	26	34	13
Industrie du verre 10	29		16	37	39	24
Chimie de base, fibr. 11	16	21		34	47	25
Parachimie, pharmac. 12	12	19		28	56	24
Fonderie & trav. mét. 13	7		12	21	31	12
Const. mécanique 14	7		12	18	29	13
Const. électrique 15	10		17	39	48	22
Matériel transp. terrestre 16	8		20	31	36	16
Const. nav. & aéro., arm. 17	11	15		24	37	19
Textile & habillem. 18	13		6	18	29	10
Cuir & chaussures 19	9		8	17	34	10
Bois & ind. diverses 20	5		9	15	24	8
Papier - carton 21	11		19	27	39	17
Imprim., presse, édition 22	5	10		11	15	10
Caoutc. & plastiques 23	10		15	24	34	15
Commerce gros aliment. 25	5		10	13	24	10
Commerce gros non aliment. 26	6	14		18	26	15
Commerce détail aliment. 27	12		19	28	46	19
Com. détail non aliment. 28	10	16		9	31	15
Rép. & com. auto 29	6		14	36	26	16
Hôtels, cafés, restaurants 30	3		9	19	13	7
Transports 31	34	43		29	36	39
Serv. aux entrepr. 33	7	12		23	37	17
Serv. aux particul. 34	4		14	9	10	8
Location & crédit-bafl 35	3		15	17	36	11
Assurances 36	14	43		30	60	38
Organismes financ. 37	31	51		61	50	51
Serv. non marchands 38	15	17	53	27		20
TOTAL sauf T 24	10		19	29	35	19,2

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 %

Liste des secteurs d'activité économique

Code	Intitulé	cf. page
T 01	Agriculture, sylviculture, pêche.....	32
T 02	Industries de la viande et du lait.....	32
T 03	Autres industries agricoles et alimentaires.....	30
T 04	Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction.....	24
T 05	Production de pétrole et de gaz naturel.....	24
T 06	Production et distribution d'électricité, distribution de gaz et d'eau,..	24
T 07	Production de minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier.....	28
T 08	Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux.....	26
T 09	Production de matériaux de construction et minéraux divers.....	30
T 10	Industrie du verre.....	28
T 11	Chimie de base, production de fils et fibres artificiels et synthétiques.	26
T 12	Parachimie et industrie pharmaceutique.....	28
T 13	Fonderie et travail des métaux.....	34
T 14	Construction mécanique.....	34
T 15	Construction électrique et électronique.....	26
T 16	Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre.....	28
T 17	Construction navale et aéronautique, armement.....	30
T 18	Industries textile et de l'habillement.....	34
T 19	Industries du cuir et de la chaussure.....	34
T 20	Industries du bois et de l'ameublement ; industries diverses.....	37
T 21	Industrie du papier et du carton.....	32
T 22	Imprimerie, presse, édition.....	34
T 23	Industries du caoutchouc et de la tranformation des matières plastiques.....	28
T 24	Industrie de mise en oeuvre du bâtiment et du génie civil et agricole..	34
T 25	Commerce de gros alimentaire.....	34
T 26	Commerce de gros non alimentaire.....	30
T 27	Commerce de détail alimentaire.....	32
T 28	Commerce de détail non alimentaire.....	32

Code	Intitulé	cf. page
T 29	Réparation et commerce de l'automobile.....	32
T 30	Hôtels, cafés, restaurants.....	37
T 31	Transports.....	24
T 33	Services marchands rendus principalement aux entreprises.....	30
T 34	Services marchands rendus principalement aux particuliers.....	34
T 35	Location et crédit bail immobiliers.....	34
T 36	Assurances.....	26
T 37	Organismes financiers.....	24
T 38	Services non marchands.....	26

**PARTICIPATION DES EMPLOYEURS AU FINANCEMENT**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A **L'ANNÉE 1978** OU A

(Lire attentivement la notice n° 2484)

**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR L'ENTREPRISE**

C.E.R.F.A. n° 30-0952  
Formulaire obligatoire en vertu de l'article 235 ter J du code général des impôts.

<b>D MONTANT DES DÉPENSES EFFECTIVEMENT CONSENTIES</b> (v. notice) (arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)			
Dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise	— Frais de personnel enseignant ..... ①	} Total →	⑤
	— Frais de personnel non enseignant ... ②		
	— Fournitures et matières d'œuvre ..... ③		
	— Autres frais de fonctionnement ..... ④		
— Dépenses d'amortissement du matériel d'équipement et des locaux spéciaux .....	⑥		
— Dépenses de formation effectuées en application de conventions (à détailler cadre H)			
— Exécution du plan de formation (§ A du cadre H) .....	⑦		
— Exécution des congés-formation (§ B du cadre H) .....	⑧		
— Rémunérations versées aux stagiaires par l'entreprise .....	⑨		
— Dépenses de transport et d'hébergement supportées par l'entreprise .....	⑩		
— Versements effectués au titre de fonds d'assurance formation (à détailler cadre I) .....	⑪		
— Versements à des organismes agréés (dans la limite de 10 % du chiffre figurant au cadre B, ligne ②)(à détailler cadre J).....	⑫		
— Versements effectués au titre d'une taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle et assimilés .....	⑬		
— Part de la contrib. pour frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue .....	⑭		
— Financement d'actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi (à détailler cadre K) .....	⑮		
— Versement du 15-09-78 (art. 3 de la loi n° 78-653 du 22-06-78) .....	⑯		
— Dépenses de stages pratiques (dans la limite de 0,1 % du montant des salaires figurant ligne ① du cadre B, cf. notice n° 2484).	⑰		
<b>Total</b> .....	⑱		
— A DÉDUIRE - Montant des subventions effectivement perçues en 1978 .....	⑲		
— DÉPENSES DÉDUCTIBLES (ligne 18 - ligne 19) (à reporter ligne ③ du cadre B) .....	⑳		

<b>E NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES DE STAGE ET DE CONGÉS DE FORMATION</b> (ne pas inscrire de fractions d'heure)						
Formations s'adressant aux :		Manœuvres Ouvriers spécialisés et employés non qualifiés	Ouvriers et employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAUX
1		2	3	4	5	6
Nombre de stagiaires	Hommes ①					
	Femmes ②					
	Total ③					
Nombre d'heures de stage	Rémunérées ④					
	Non rémunérées ⑤					
	Total ⑥					
Nombre de congés de formation accordés	Jeunes (art. L 930-2) ⑦					
	Art. 33 et 35 accord ⑧					
	Autres (art. L 930-1 et art. 37 accord) ⑨					

<b>F EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIÉS</b>			
Types de stage	Nombre total de stagiaires ayant suivi des stages organisés		Nombre de jeunes travailleurs compris dans les chiffres des colonnes 2 et 3
	à l'intérieur de l'entreprise	en application de conventions conclues avec des organismes extérieurs	
1	2	3	4
— Prévention ..... ①			
— Adaptation ..... ②			
— Promotion ..... ③			
— Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances ..... ④			
<b>TOTAUX</b> ..... ⑤			

**IMPORTANT : NE PAS OMETTRE DE REMPLIR LES CADRES FIGURANT AU**

DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

N° 2483

Direction générale des impôts  
Département (code) et commune

LA PÉRIODE DU 197 AU 197

avant de remplir la présente déclaration)

ANNÉE

78

A CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE DÉCLARANTE

① Nom et prénom de l'exploitant ou raison sociale de l'entreprise

② Numéro SIRET du principal établissement

③ Code activité — Activité principale

④ 1979 N° et rue Tël.

Adresse au 1<sup>er</sup> janvier Code postal Commune Arrt

⑤ 1978 (en cas de changement)

Nombre d'établissements de l'entreprise employant

⑥ de 50 à 299 salariés...  
⑦ 300 salariés ou plus...

Nombre de commissions de formation ⑬

Nombre de salariés au dernier jour ouvrable de l'année ou de la période

⑧ Hommes  
⑨ Femmes  
⑩ Total

Dans le total ci-dessus, nombre

⑪ d'apprentis sous contrat  
⑫ de jeunes travailleurs

B DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA PARTICIPATION INCOMBANT A L'ENTREPRISE (arrondir les montants au franc le plus voisin) (ne pas inscrire de centimes)

Montant des salaires versés au cours de l'année ou de la période ① F

Montant de la participation incombant à l'entreprise : ① × 1,10 % ② F

Montant des dépenses effectivement consenties au cours de l'année ou de la période (ligne 20 du cadre D ci-contre) ③ F

S'il s'agit d'une insuffisance de dépenses, différence ② - ③ à inscrire en case ④ ④ F

S'il s'agit d'un excédent de dépenses, différence ③ - ② à inscrire en case ⑤ ⑤ F

Excédents reportables de 1975, de 1976 et de 1977 (Total de la colonne 4 du cadre L au verso) ⑥ F

Différence ④ - ⑥ à inscrire en case ⑦ si la case ④ est supérieure à la case ⑥ Inscrive le chiffre 0 dans le cas contraire. ⑦ F

Versement de régularisation ⑧ F

Montant de la majoration pour défaut de consultation du comité d'entreprise (50 % du montant ②) ⑨ F

MONTANT GLOBAL ( ⑦ + ⑧ + ⑨ ) DU VERSEMENT A EFFECTUER AUPRÈS DU RECEVEUR DES IMPÔTS ⑩ F

Pièces jointes :

- Nombre de procès-verbaux de délibération du comité d'entreprise, des comités d'établissement ou de l'organisme en tenant lieu ⑪
- Nombre de procès-verbaux de carence prévus à l'article 13-1 de l'ordonnance modifiée du 22 février 1945 ⑫

Mode de paiement (mettre une croix dans la case utile) : en numéraire  ; par chèque bancaire   
par mandat ou virement postal  autre mode de paiement

A le  
Nom et qualité du signataire : Signature :

C RÉSERVÉ AUX SERVICES DES IMPÔTS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DATE DE RÉCEPTION : PRISE EN RECETTE

Somme Taux I.R. : %

Date Montant ① F

Numéro

N° R. 30 TOTAL A PAYER ②

G

Rég. Dép. N° d'ordre

VERSO ET DE SOUSCRIRE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EN DEUX EXEMPLAIRES



LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Intitulé	Pages
	<u>Tableaux dans le texte</u>	
	Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1978	9
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés - ayant fait des dépenses de formation - ayant fait des versements au Trésor	13
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés, ayant eu des stagiaires. 1977-1978	15
	Pourcentages des entreprises ayant eu des stagiaires en 1976 et/ou 1977	15
	Pourcentages de salariés ayant bénéficié de stages. 1977-1978	16
Numéro	<u>Tableaux en annexe</u>	
1	Effectifs d'entreprises et de salariés	41
2	Effectifs de l'échantillon (entreprises)	41
3	Répartition des entreprises selon le taux de leur participation réelle aux dépenses de formation t1	42
4	Données financières	43
5	Structure des dépenses par catégorie en % des dépenses totales	44
6	Structure des dépenses hors 0,2 % jeunes sans emploi (1977) et hors versement du 15/9/78 (1978)	45
7	Nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie	46
8	Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille	47
9	Nombre de stagiaires et d'heures de stage selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires	48
10	Répartition des stagiaires selon leur catégorie professionnelle	49
11	Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages, selon leur catégorie professionnelle - 1977	49
12	Durée moyenne des stages	50
13	Dépenses de formation par salarié	50
14	Répartition des stages individuels	51
15	Structure des nombres de stages individuels	52

16	Répartition des congés de formation	53
17	Principales données régionales. 1977-1978	54-55
18	Principales masses de dépenses par région	56
19	Taux de participation financière t1 %, par région. 1977-1978	57
20	Graphiques des taux de participation financière t1 %, en 1977 par région	58
21	Nombres de stagiaires et d'heures de stage, par région, selon le niveau de qualification initial des stagiaires. 1977-1978	59-60
22	Principales données régionales	61
et		
23	Nombre de stagiaires et d'heures de stage, par région, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus - 1977	62
24	Principales données relatives aux établissements de 50 salariés ou plus - 1977	63
25	Principales données départementales - 1977	64-65-66
26	Principales données départementales, compte tenu de la localisation des établissements de 50 salariés ou plus	67-68-69
27	Taux de réponse par secteur, en % - 1977	70
28	Principales données sectorielles - 1977	71-72
29	Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t1 et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages - 1977	73
30	Répartition des secteurs selon la durée moyenne des stages et le pourcentage t3 de salariés ayant suivi des stages - 1977	74
31	Taux de participation financière t1 % selon le secteur d'activité économique et la classe de taille - 1977	75
32	Graphique des taux de participation financière t1 par secteur et classe de taille - 1977	76-77
33	Graphique des pourcentages des nombres d'entreprises t2 ayant eu des stagiaires, par secteur et classe de taille - 1977	78-79
34	Graphique des pourcentages t3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur et classe de taille - 1977	80-81-82
35	Proportions des nombres d'entreprises ayant eu des stagiaires en 1976 et/ou 1977	83
36	Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires, par secteur - 1977	84
37	Structure des nombres de salariés (%) Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t3 %) ] selon leur qualification professionnelle, par secteur - 1977	85
-	Liste des secteurs d'activité économique	86



centre  
d'études et  
de recherches  
sur les qualifications

9, Rue Sextius Michel - 75732 PARIS CEDEX 15

STATISTIQUE  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE  
CONTINUE FINANCEE  
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS  
D'EMPLOYEURS N°2483)  
ANNEES 1977-1978

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE 29-31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07  
TEL. 261.50.10 TELEX 204826 DOCFRAN PARIS